

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	9.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 5 juillet 1928

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:

430 EST NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TELEPHONE: - HARBOUR 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: - HARBOUR 1243

Rédaction: - HARBOUR 3679

Gérant: - HARBOUR 4997

Des contribuables demandent un bref d'injonction contre la ville de Montréal (voir page 3)

Une liste précieuse

Pour ceux qui veulent s'instruire — Les publications officielles françaises.

Nous publions aujourd'hui, en page 6, une liste précieuse: celle des différentes publications françaises des divers ministères fédéraux. Nous prions qu'on la lise avec soin. On verra qu'il y a là de quoi intéresser les esprits les plus divers, depuis les hommes d'affaires et les hommes de science jusqu'aux mères de famille et aux enfants. C'est donc un trésor à exploiter, et l'exploitation est d'autant plus facile que la quasi-totalité de ces publications sont gratuitement expédiées, sur simple demande.

Vous intéressez-vous, comme homme d'affaires, comme amoureux des sciences naturelles ou simplement comme citoyen désireux de connaître les richesses de son pays, aux ressources minérales du Canada, vous n'avez qu'à jeter une lettre à l'adresse du Bureau fédéral de la Statistique, au Ministère du Commerce, à Ottawa, pour recevoir gratuitement un rapport d'ensemble sur la production minière du Canada, des rapports annuels sur le plomb, l'amiant, le pétrole, le ciment, la tourbe, des études sur l'industrie de l'or, sur celle de l'argent, du nickel, du cuivre, des rapports spéciaux sur la production minière de notre province et sur celle du Manitoba.

Et le même Bureau vous fournira, toujours gratuitement, sur simple demande, des "rapports" sur la production du café et des épices, sur celle des chaussures et articles en caoutchouc, des raffineries de sucre, des produits du tabac, de la tannerie, des automobiles, etc. Toute la statistique est recueillie, tricotée, mise à votre disposition par ces messieurs de la Statistique, qu'il s'agisse des échanges avec l'Angleterre et les Etats-Unis, des exportations de grains, de farine, de lait, d'œufs, de bois de pulpe, etc. Toute la vie économique du pays est là, ramassée en tableaux faciles à consulter.

Etes-vous un amateur de radiotélégraphie (nous sautons à pieds joints par-dessus les rapports de chemins de fer, d'assurances, de télégraphes, de messageries, de la milice, de l'aviation civile, de la marine, par-dessus les tables de marées, les études sur le pilotage, etc., que vous trouverez aux ministères compétents), êtes-vous un amateur de radiotélégraphie, vous pouvez, sur simple demande toujours et gratuitement, vous procurer la carte des stations radiotélégraphiques du Canada, une circulaire spéciale à vous destinée.

Voulez-vous connaître le secret de l'assainissement des maisons isolées? Une autre brochure vous le dira. Comme d'autres brochures encore, toujours gratuites, vous donneront des conseils d'hygiène et même de cuisine. Comme d'autres brochures vous renseigneront sur l'enseignement professionnel, sur l'organisation du travail au Canada, sur les rôles d'évaluation par provinces, sur le personnel de l'administration fédérale, sur les finances provinciales, etc.

Vous ne pouvez pas ne pas vous intéresser aux ressources hydrauliques et aux forêts du Canada: il y a des rapports sur tout cela, comme il y en a sur la pêche, sur l'élevage du lapin, des poules et des pigeons, comme il y a naturellement un Atlas du Canada.

On n'imagine point ce que contiennent les publications officielles. C'est un Français, auteur d'un livre sur la colonisation de la Colombie britannique, qui disait un jour à M. Montpetit: Mais j'ai fait tout cela avec les documents officiels de votre pays. Je voulais vous montrer ce qu'on en peut tirer! A y regarder d'un peu près, on y voit jusqu'à une étude historique sur la meunerie au Canada, de Champlain aux grandes minoteries de nos jours; on y voit même des livres pour les enfants (dont nous ignorons du reste, nous tenons à le dire, la valeur).

Le malheur est que, la plupart du temps, ces richesses restent à peu près ignorées.

Nous écrivons ceci avec l'espoir d'ajouter quelques unités à la compagnie trop peu nombreuse encore de ceux qui s'intéressent à cette documentation.

Combien se lamentent sur la difficulté de trouver des renseignements qui sont là, à leur disposition immédiate!

Et à combien ces livres et ces brochures n'offriraient-ils pas le plus vif intérêt!

Que l'on conserve la liste que nous donnons aujourd'hui, qu'on l'examine avec soin, nous serions étonné que tous nos lecteurs n'y trouvent point quelque profit.

Puis, il y a autre chose.

Toute cette littérature est en français. En la réclamant, nous nous rendons service, nous nous instruisons et nous démontrons que les publications françaises servent à quelque chose.

Mais c'est là un point de vue que nous avons tant de fois exposé qu'il ne doit pas nous être nécessaire d'y revenir bien longuement aujourd'hui.

Omer HEROUX

L'actualité

L'école et l'esthétique

Le nouveau régime scolaire de Montréal commence de fonctionner. Nous n'avons en son succès aucune confiance. Il s'agit d'abord de l'école de la paroisse et de l'école d'accentue la centralisation, et le contrôle gouvernemental. Cela ne peut avoir d'autre résultat qu'un accroissement de l'apathie du public, de sa désintéressement, dans le mauvais sens du mot, de ce qui se passe à l'école.

Tout le rôle du public consiste désormais à payer sans représentation. Les contribuables qui ne sont pas propriétaires fonciers n'ont pas plus de contact avec l'administration scolaire montréalaise qu'avec la commission scolaire de New-York, de Chicago ou de San-Francisco.

Cet état de choses ne déteint rien sur les intentions des commissaires qui peuvent être les plus droites du monde et que nous voulons croire telles. Les discours du président contiennent de bonnes choses, voire des déclarations précises et assez substantielles, qu'on n'a pas accoutumé de trouver dans de pareilles pièces plus proches à l'ordinaire de la tarie à la crème anémique que du rot saignant.

La centralisation concentrée de la commission produira, par voie de conséquence inévitable, la concentration des écoles primaires supérieures. L'école s'éloigne du quartier et de la paroisse et pour la suivre, l'élève devra s'éloigner de la maison.

Sur la construction de ces écoles supérieures, M. Victor Doré émet des suggestions que nous trouvons heureuses. Il ne s'agit pas de leur organisation pédagogique d'ailleurs, que nous nous déclarerions incompétent à juger, mais de leur organisation matérielle.

Voici le texte fidèle de son discours:

Il faut prévoir, dès maintenant, la construction, au cours des cinq prochaines années, d'écoles bien situées où seront centralisées les 7e et les 8e et où nous pourrions grouper, dans des conditions avantageuses à tout point de vue, les élèves qui fréquentent ces classes. Pour cette année, nous devons nous contenter de créer l'école primaire complémentaire et l'école primaire supérieure, dans les écoles les mieux situées à ces fins. Plaise à Dieu que nous puissions arriver, — en donnant plus d'attention tant à l'enseignement qu'aux locaux où il est donné, — à conserver plus longtemps, dans

nos écoles, notre jeunesse écolière.

J'ai visité un grand nombre de nos établissements d'enseignement et je n'hésite pas à vous soumettre mes conclusions: les enfants quittent nos écoles après avoir terminé leur 6e année, non pas parce que les parents se refusent à leur laisser continuer leurs études, mais parce que, trop souvent, les études ne les intéressent plus. Je me suis rendu compte, au cours de mes voyages aux Etats-Unis tout particulièrement, du zèle que déploient les instituteurs de toutes catégories à inciter les enfants du peuple à poursuivre leurs études au delà de l'école primaire proprement dite. Ce qui m'a frappé surtout, c'est l'esprit de civisme dont les autorités municipales et scolaires font preuve à cet égard. A treize ou quatorze ans, l'enfant n'est pas en état de comprendre l'intérêt grand qu'il y a pour lui de parfaire ses études; aussi, faut-il lui offrir autre chose que la théorie abstraite des bienfaits de l'éducation. Une belle école, bien aménagée, si tuée dans un beau cadre, à proximité d'un parc public, par exemple, — sur un terrain de vastes dimensions où les élèves puissent, aux heures de loisir, se récréer sous l'œil des professeurs, contribuera, ici comme partout ailleurs dans les grandes villes américaines, à augmenter considérablement le pourcentage de la fréquentation dans les classes supérieures. Dans l'élaboration de notre programme de constructions pour l'avenir, nous solliciterons la collaboration des autorités municipales; sans que les finances de la Commission scolaire en soient affectées, celle-ci leur apportera sa contribution à l'embellissement de notre ville.

L'appel à la collaboration des autorités scolaires et municipales est très heureux.

N'est-il pas temps que sur le triste visage de la ville l'école soit enfin un grain de beauté? Trop nombreuses sont celles qui sont des taches, des verrues et des loupes, ennemies des proportions, ennemies de la simplicité, à laquelle on tourne un dos méprisant. C'est un bon Sulpicien qui, naguère, terminait ses causeries par cette invocation restée sans écho: "Sainte Simplicité, priez pour nous!"

Sous ce rapport nous avons beaucoup à apprendre des Anglais qui introduisent dans leur architecture scolaire et autre leur robuste bon sens. Leurs écoles sont moins hautes que les nôtres parce que leurs heures de classe s'épargnent aux élèves les pertes de temps dans les escaliers et la fatigue aussi. Cela a une très grande importance quand les hygiénistes nous enseignent qu'à la suite des maladies contagieuses du premier âge, bon nombre d'enfants restent cardiaques. Cela limite aussi, en cas d'incendie, des risques souvent meurtriers.

Leurs écoles ne sont pas seulement une bâtisse dressée au milieu d'un champ de glaise, mais une maison entourée de cours et de jardins. L'entrepreneur n'a pas fini son travail quand il a dressé les murs de l'école et fini la garniture intérieure, mais seulement quand le terrain est nivelé, gazonné, planté d'arbres et de fleurs, clôturé, aménagé.

Quelle différence avec nombre de nos écoles qui dominent un paysage lunaire, désolé, gris, inégal et qui reste dans cet état pendant nombre d'années!

Est-il étonnant ensuite que les enfants n'aient point chez nous l'amour ni le respect des arbres, des fleurs et du gazon? On ne respecte bien que ce que l'on aime et l'on n'aime que ce que l'on connaît.

Les programmes sont déjà chargés de sorte que les cerveaux enfantine souffrent plus d'indigestion chronique que de malnutrition. Nous croyons cependant que ce ne serait pas les gaver mais les aérer, mais les alléger que d'y introduire la balance pratique. On leur fait voir les arbres et les fleurs à travers le fil de fer barbelé des nomenclatures techniques, affreuses pour des enfants quand tout de grandes personnes sont incapables de retenir un mot de plus de trois syllabes sans le mutiler.

En suivant la suggestion de M. Doré, en construisant l'école près d'un parc aménagé par la municipalité ou en étendant, en ordonnant, en plantant la cour scolaire, il serait possible de substituer au manuel terne, avec ses vignettes floues, le manuel de l'observation directe de la nature.

Enfant progressif: Quand, à l'école, l'enfant aura appris à admirer la merveille des arbres et des fleurs, les actes de vandalisme qui désolent périodiquement notre cité ne seront plus autant à craindre.

Peut-être pourrions-nous enfin parler avec quelque espoir de succès de l'embellissement de la ville. Il ne s'agit pas trop tôt; car, aujourd'hui, loin de s'embellir, elle ajoute tous les jours à sa laideur et personne ne semble s'en émouvoir que quelques rêveurs sans prestige et sans influence qui siègent en quelques chapelles closes.

NEMO

Le congrès des municipalités

L'urbanisme et les arbres

D'excellentes suggestions ont été faites aux congressistes de l'Union des municipalités — Il faut avoir soins des arbres pour les conserver, en planter d'autres — Embellissement, hygiène et tourisme

Les voyageurs de l'Union des municipalités ont beaucoup entendu parler des arbres au cours de leur récent congrès. Beaucoup, cela ne veut pas dire trop; beaucoup, ça peut même n'être pas assez. Il est des choses en effet sur lesquelles on ne saurait trop revenir, trop insister. La valeur et l'importance de l'arbre dans l'aménagement et dans l'embellissement des villes et des villages se trouvent justement être de celles-là.

En ces jours de chaleurs que l'on pourrait déjà croire caniculaires, il n'est sûrement pas hors de propos de reprendre le sujet. Le temps semble propice même. Les malheureux citoyens que leurs affaires retiennent en ville, qui achèvent de se liquéfier sans avoir la force de protester, qui absorbent, en guise d'air respirable, les émanations et la poussière urbaines, autant que municipales, doivent être tout disposés à admettre que les arbres ont une certaine valeur comme dispensateurs d'ombre et de fraîcheur.

Montréal, par exemple, est une ville étrange. C'est pendant qu'il fait chaud que nos barons Haussmann trouvent intelligent d'entreprendre l'abatage de arbres du bas de la rue Saint-Denis. De tous les bancs du square Viger, une troupe de citoyens vigilants regardent faire sans rien dire. Partout ailleurs, un tel fait serait probablement susceptible de provoquer un soulèvement, voire une révolution. Les villageois du square restent cois. Ils le resteront tant que l'on n'aura pas mis en coupe réglée le dernier bosquet qui les abrite. Et encore! L'asphaltage du square Phillips, sous le doux règne mérovingien, n'a donné lieu qu'à l'unique protestation de M. William Birks. L'asphaltage plus ancien de la Place d'Armes et du square Victoria s'est fait sans que personne daignât s'en apercevoir. Et les arbres qui s'élevaient de ces places comme des oasis dans l'aridité ambiante ont déperlé peu à peu et puis sont morts.

Montréal est évidemment une ville étrange où chacun se croit obligé de se mêler strictement de ses petites affaires. C'est peut-être l'explication la plus plausible de l'excellence des administrations que nous avons connues depuis un bon nombre d'années. Espérons que ceux de nos administrateurs qui sont allés se promener en balade jusqu'à Halifax, plus exactement jusqu'à Pictou, nous sont revenus tout imbus des principes de l'urbanisme le plus pur et que, de plus, l'abatage des arbres de la rue Saint-Denis leur pèse sur la conscience comme un remords; et qu'une fois la chaussée élargie et refaite, ils s'empresseront d'exiger qu'on plante au plus vite de nouveaux arbres pour remplacer les disparus.

Mais il n'est pas que notre ville qui se désintéresse à peu près complètement de l'arbre. Il est bien d'autres municipalités, des municipalités rurales même qui affichent la même insouciance. D'aucuns diront que le peu de cas que nous faisons de l'arbre tient de l'atavisme; que, descendants de pionniers qui eurent à lutter contre la forêt pour lui arracher, pied à pied, le sol arable, les gens de la province de Québec ont gardé comme une rancœur contre l'ennemi d'autrefois. Atavisme ou insouciance pure, il importe que les choses changent et l'on ne saurait trop féliciter et encourager ceux qui ont entrepris de refaire, là-dessus, l'éducation de notre population.

DES VOIX AUTORISEES

Tout au long du congrès des hommes autorisés, notamment le ministre des forêts, M. Honoré Mercier, le chef du service forestier de la province, M. G.-C. Piché, le sous-ministre de la voirie, M. J.-L. Boulanger, ont dit et écrit, avec seulement des variantes dans les expressions, aux maires, aux échevins, aux conseillers qui les écoutaient: Il faut planter des arbres, avoir soin des arbres, conserver les arbres.

Cela s'impose dans l'intérêt général. Question d'embellissement et aussi question d'hygiène et de salubrité. Question d'affaires encore: Nous avons maintenant des milliers et des milliers de milles de bonnes routes et le tourisme est de la province. L'une de nos principales industries. Il nous rapporte une certaine de millions chaque année. Si nous voulons que cela dure, que les étrangers continuent de venir chez nous et qu'ils y viennent de plus en plus nombreux, il faut leur rendre le voyage aussi agréable que possible.

Nos routes sont bonnes, l'automobile y roule bien mais ne se sentent-elles pas plus attirantes si elles étaient bordées par de beaux arbres? Le touriste pourrait

passer sans craindre l'insolation. En même temps les arbres seraient, pour les maisons riveraines, comme un rideau protecteur contre la poussière.

Le ministère de la voirie, depuis cinq ans qu'il a pris cette initiative très louable, a planté 125,000 arbres le long des routes. Il demande aux particuliers de suivre son exemple, de planter aussi des arbres autour des maisons et des bâtiments de ferme. Le public répond-il suffisamment à son appel?

Le ministère des forêts a entrepris quelque chose du même genre en établissant, ainsi que cela s'est fait avec succès dans maints pays d'Europe, des réserves forestières municipales, cantonales et provinciales sur les terres qui ne valent rien pour l'agriculture. L'an dernier plus de 500,000 arbres ont ainsi été plantés; 200,000 autres le seront cette année. Mais, c'est le ministre qui le faisait lui-même remarquer aux délégués du congrès, les municipalités doivent aussi faire leur part et elles devraient s'intéresser de plus en plus à la culture des arbres.

Si nos pères ont connu l'âge du défrichement, nous sommes à l'âge du reboisement. Il faut planter des arbres partout, dans les parcs, sur les places publiques, dans les terrains de jeux, le long des rues, le long des routes, autour des maisons, des édifices publics, des écoles, etc. Il faut inculquer aux enfants l'amour de l'arbre, leur apprendre à le respecter, leur faire comprendre son utilité au point de vue d'ornementation comme au point de vue d'hygiène.

LES SUGGESTIONS D'UN SPECIALISTE

M. G.-C. Piché, spécialiste de l'arboriculture, a présenté aux congressistes un mémoire où il avait énuméré les moyens qu'il suggère pour l'embellissement forestier de notre province. Nous ne ferons que les indiquer brièvement.

Dans les rues des villes et des villages, planter des arbres appropriés au sol, au climat, à la largeur de la rue, à la hauteur des maisons; orner avec les arbres et les arbustes qui conviennent les parcs, les places publiques, les squares qui existent déjà et en créer de nouveaux; décorer de la même façon les terrains qui entourent les édifices publics; border les routes avec des arbres et des arbustes; créer des forêts municipales; multiplier les réserves forestières cantonales; restaurer par le reboisement les terres abandonnées; créer de nouveaux parcs nationaux.

Tout cela relève évidemment des gouvernements tant provinciaux que municipaux. Les particuliers peuvent aussi faire leur part d'abord en respectant le travail entrepris par les autorités publiques et aussi en embellissant les domaines et les terrains privés par des plantations d'arbres, d'arbustes et de fleurs. Les particuliers peuvent recourir aux services des spécialistes qui sont employés aux pépinières gouvernementales de Berthierville et de Deschambault. On ne les consulte pas assez souvent. Le service forestier est toujours prêt à répondre aux demandes d'informations sur la plantation, la taille, l'entretien des arbres, sur le reboisement; le service d'horticulture peut fournir des indications très utiles sur la culture des plantes, des fleurs vivaces et des arbres fruitiers. Aux deux pépinières on peut encore se procurer des plants de choix bien acclimatés.

La coopération des particuliers peut se manifester d'autres façons. Pourquoi, par exemple, permettre aux enfants de mutiler inutilement les arbres? Certains adultes n'ont-ils pas aussi la triste manie de rompre toute une branche par exemple pour s'emparer de quelques fleurs de lilas, de quelques fruits. Ces opérations peuvent se faire sans aucune mutilation pour l'arbre. Le public peut encore protéger efficacement le travail de reboisement contre le maraudage.

La forêt municipale et urbaine est une chose que nous ignorons encore mais qui a sa valeur. N'est-ce pas particulièrement regrettable que, dans la banlieue de Montréal, on ait abattu sans profit tant de beaux bois? Les vergers sont devenus lots à bâtir. Il serait pourtant possible d'en conserver une bonne partie pour l'embellissement de la ville. La forêt municipale c'est l'endroit tout désigné pour l'établissement des hôpitaux, des hospices, des orphelinats, des asiles. Notre province possède 3,000,000 d'acres de terre à l'état improductif et situées dans les régions habitées. Ces terres épuisées, ces friches sans valeur conviendraient parfaitement au reboisement.

Toutes ces améliorations que signale M. Piché ne peuvent évidemment se réaliser sans délai.

Le financier Loewenstein s'est-il suicidé?

Il disparaît au cours d'une traversée de la Manche en aéroplane — Ses associés disent que c'est un accident.

IMPORTANTE FLUCTUATION DE BOURSE

Londres, 5 (S. P. A.). — Le capitaine Alfred Loewenstein, financier juédo-beige, est tombé à la mer de son aéroplane, en traversant la mer du Nord, de Croydon à Bruxelles. Entre Ostende et Dunkerke, Loewenstein voulut se rendre à la chambre de toilette, mais, dit-on, se trompa de porte et tomba à la mer. Le pilote, les deux sténographes et le valet qui accompagnait Loewenstein n'ont eu connaissance de sa disparition que plus tard; alors le pilote décida d'atterrir sur la côte de France, à l'ouest de Dunkerke. Ceux qui attendaient le capitaine Loewenstein à Bruxelles ne le voyant pas arriver, téléphonèrent sur plusieurs points de la côte française et belge et apprirent la tragédie. (Suite à la page trois)

Alfred Loewenstein passait pour être l'homme le plus riche d'Europe, sa fortune, dit-on, égalant presque celle de Henry Ford ou de Rockefeller. Il contrôlait plusieurs lignes transatlantiques, était l'un des principaux actionnaires du réseau de chemins de fer belges, possédait des mines de fer en Silésie, des fonderies dans le nord de l'Espagne; des mines de charbon dans le bassin de la Sarre et une immense plantation de caoutchouc au Congo. On prétend qu'il était propriétaire de huit villas dans la seule ville de Biarritz. Possesseur d'un vaste domaine dans le Leicestershire, Angleterre, il y gardait une maison. (Suite à la page trois)

Les erreurs du passé ne peuvent se corriger en un seul jour. Mais c'est une tâche à laquelle nous devons nous mettre tout de suite. Et l'une des premières choses à faire, dit-il, c'est la création d'un organisme comme il en existe un en France, la société des Amis de l'arbre qui se donne pour mission l'embellissement par le reboisement.

M. Piché a lu son mémoire au retour d'Halifax. Il a pu en profiter pour faire remarquer à ses auditeurs que la Nouvelle-Ecosse, n'a pratiquement pas de clôtures de papiers et de perches. Ce sont partout des haies vives et l'apparence des campagnes y gagne énormément. Les gens de chez nous ne pourraient-ils essayer de faire la même chose?

Emile BENOIST

Bloc-notes

Promotion

"Un homme comme lord Curzon, qui voulait passer aux premiers rangs et fut vice-roi des Indes, pourrait refuser de devenir gouverneur général du Canada sur l'invitation de notre gouvernement, non pas parce qu'il dédaignerait cet honneur, mais parce qu'il ne voudrait pas sortir des listes de promotion du gouvernement britannique", écrit le Mail & Empire en marge de la possibilité pour le Canada d'en venir à choisir lui-même son vice-roi. Il est vrai que cette "liste de promotions", comme l'appelle le Mail & Empire, comporte d'extraordinaires anomalies. C'est ainsi qu'après avoir été gouverneur général du Canada, lord Byng accepte d'être chef de la police anglaise, avec l'administration de Scotland Yard. Le Mail & Empire explique que si lord Byng accepte ce poste, au vrai inférieur à la situation de gouverneur général au Canada, c'est qu'il a 66 ans et ne tient plus à aller vivre pour une longue période de temps hors du Royaume-Uni. Les Canadiens qui réfléchissent se disent que Londres considère de peu d'importance le poste de gouverneur au Canada, puisqu'on croit donner de l'avancement à lord Byng en le plaçant à la tête de la police de son pays.

Mystification

D'après une dépêche qui fait le tour des journaux ontariens, on a trouvé dans les environs de Guelph une grande pierre sur laquelle est gravée une tête d'Indien, aujourd'hui presque effacée, portant au-dessous le millésime de 1122. Cela fait dire à un quotidien qu'il y a peut-être là l'indice du passage d'Européens en Amérique, bien avant Christophe Colomb. Il faudrait beaucoup d'imagination pour croire que des blancs se sont rendus dans ces parages ontariens dès le XIIIe siècle. L'inscription est récente et c'est sans doute l'oeuvre d'un mystificateur qui a outrepassé la mesure du vraisemblable.

Maniaques

Il y a les maniaques de la vitesse qui traversent les rues comme des bolides et se moquent du passant. Qu'il se gare, s'il ne veut pas se faire écraser; c'est son affaire! Rien qu'à New-York, pendant les cinq dernières années, d'après des statistiques officielles, 5092 personnes ont été tuées par des automobiles. Les imprudents. Cette mortalité s'est accrue d'une année à l'autre; elle fut de 945 en 1923, de 1069 en 1926 et de 1095 en 1927. Il y a eu hausse de 16 pour cent en cinq ans. — ce qui est bien plus considérable que la hausse du nombre des automobilistes pendant le même temps, dans les rues de New-York. Le plus grand nombre des victimes avait de 35 à 65 ans. Les autorités municipales de New-York ne savent

que faire pour enrayer ces massacres, avoue un fonctionnaire supérieur. A Montréal, les accidents d'automobile se multiplient; il n'y a pas longtemps, en pleine ville, un automobiliste allant à plus de 40 milles à l'heure a frappé une voiture et l'a renversée, blessant gravement une femme âgée, dont on ne sait encore si elle survivra. Par suite des nombreuses influences de l'automobiliste et de la protection qu'il a déjà reçue, c'est un maniaque de la vitesse, — l'affaire paraît étouffée et il est impossible d'obtenir des détails précis sur l'accident, il n'y a pas de rapport officiel là-dessus. Les moins de l'accident, braves gens indignés d'abord, ont fait un mauvais parti au chauffeur, la police a dû intervenir, et puis tout le monde s'est tu. Que font nos autorités municipales pour protéger les piétons et les automobilistes prudents contre les fous qui tiennent le volant et parfois, outre qu'ils sont fous, ont aussi trop bu pour voir clair et bien juger des distances et de la vitesse à laquelle ils vont? Et cette récente affaire aura-t-elle des suites sérieuses pour le chauffeur qui causa l'accident?

Ressuscité?

Un quotidien sérieux de Montréal, trompé par une dépêche du temps, annonça il n'y a pas bien des années la mort du Pape, alors qu'il était encore plein de vie. La fausse information venait de ce que quelqu'un près du Vatican télégraphia à un de ses parents: Papa! Il mort, ce qui voulait dire: Mon père est mort. Un journaliste ou une agence de presse trop entreprenante intercepta la dépêche et câbla partout que le pape était mort. Les journaux qui s'y firent prendre durent s'expliquer et rectifier le lendemain. La Presse vint de faire mieux. Elle a ressuscité un pape mort depuis des années, Benoît XV. En effet, dans son premier Montréal d'hier, elle écrivait à propos de l'élévation de M. le chanoine Papineau au siège épiscopal de Joliette, que "le pape Benoît XV est sans doute convaincu que l'expérience de plusieurs années d'enseignement..." etc. Si la Presse avait consulté l'un quelconque des collaborateurs ecclésiastiques dont elle fait parade, ou s'était donnée la peine de feuilleter le Canada Ecclésiastique, elle aurait appris que le pape présent s'appelle Pie XI et donc que Benoît XV n'a rien eu à voir au choix du nouvel évêque de Joliette. Mais peut-être exigeait-on autre mesure envers l'ami de Coulombe?

Cherchez...

L'Action Catholique se demande comment il se fait que la voie carrossable du pont de Québec n'est pas ouverte, bien qu'Ottawa et Québec aient consenti à ce qu'elle se fasse. Les travaux devaient commencer avant le printemps et les automobiles ainsi que les voitures devaient circuler sur le pont au cours de l'été. Or le projet est en panne. Rien ne se fait et "rien ne promet de se faire d'ici une date indéterminée". Pourquoi? L'administration municipale québécoise n'en dit rien; c'est pourtant elle qui est la plus en cause. Quelle personne, quelle compagnie font obstacle au projet? La réponse ne doit pas être très difficile. Qui est intéressé à ce que cette voie du pont de Québec ne se construise pas de sitôt? Les trois quarts et demi des Québécois s'en doutent. Qui le dira?

G. P.

LE DEVOIR

Commencera samedi la publication d'un nouveau feuilleton.

Les écoles de Montréal

PREMIERE SEANCE DE LA NOUVELLE CORPORATION SCOLAIRE — M. VICTOR DORE, CHIEF, COMME PRESIDENT GENERAL EXPOSE SON PROGRAMME

La nouvelle Corporation des écoles catholiques de Montréal qui s'est réunie pour la première fois hier après-midi à l'école du Plateau, a choisi le directeur général intérimaire des études, M. Victor Dore, comme président général. M. Victor Dore a été mis en nomination par Mgr A.-J.-V. Piette, et la motion a été secondée à l'unanimité.

M. Aymé Lafontaine, secrétaire de l'ancienne commission, a été élu secrétaire de la nouvelle corporation de la même façon. L'assemblée générale des deux commissions a été brève. M. Dore, après sa nomination, a fait quelques remarques, dont on trouvera le texte plus loin. Le Dr C.-A. Daigle a fait l'éloge de M. Dore. M. l'abbé Adélard Desrosiers a fait voter des remerciements à l'ancienne commission, et M. l'abbé Luke Callaghan, pour les membres de langue anglaise, a félicité le nouveau président.

La Commission administrative a siégé ensuite à huis clos pour élire ses officiers supérieurs et fonder des comités permanents, aux termes de la loi. La commission pédagogique se réunira à 2 heures 30 précises, cet après-midi, et siégera à huis clos dans le même but.

Voici les noms des commissaires qui assistaient à la séance d'hier: M. Hector Perrier, avocat, (mod); M. Victor Dore, (centre); M. Alfred Larose, (est); M. René Charbonneau, (ouest); M. le Dr Mullaly, représentant anglais; M. le Dr J.-A. Jarry, (mod); M. le Dr C.-A. Daigle, (centre); M. le Dr B. Bonnier, (est); M. Ernest Gosselin, I.C., (ouest); M. Frank Curran, C.R., (délégué anglais); M. le chanoine Adolphe Sylvestre, (centre); M. l'abbé Rosaire Caron, (mod); M. l'abbé Luke Callaghan, (représentant anglais); Mgr A.-J.-V. Piette, recteur.

Pour la Commission pédagogique: M. Victor Dore, Mgr A.-J.-V. Piette, le R. P. Alphonse De Grandpré, M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université, M. le Dr Joseph Nolin, vice-doyen de la Faculté de chirurgie dentaire, M. l'abbé Charles-A. Lamarche, (est) curé de la paroisse Saint-Thomas de Kotska, M. l'abbé Armand Paquet, (ouest), curé de la paroisse de Sainte-Cunégonde; M. le Dr Mullaly, M. Curran, C.R., M. l'abbé Luke Callaghan; la directrice de l'Institut pédagogique de Montréal, la Revue, Sœur Sainte-Anne-Marie, de la Congrégation Notre-Dame; le directeur de l'Ecole des Hautes-Études commerciales, M. Henry Lauze, le directeur de l'Ecole polytechnique, M. Augustin Frigon; le directeur de l'Ecole normale Jacques-Cartier, M. l'abbé Adélard Desrosiers, et le directeur de l'Ecole des beaux-arts, M. Charles Maillard. Voici le texte du discours de M. Victor Dore:

M. VICTOR DORE

Je suis sensible à l'honneur que vous me faites en m'appelant à la présidence générale de votre honorable Commission. La tâche qui m'est confiée, si lourde qu'elle soit, me plaît infiniment. Je mets mon entière confiance en votre collaboration.

La Commission des écoles catholiques de Montréal est vieille de quatre-vingt-trois ans. Elle existe depuis 1845. Depuis lors, des lois successives ont modifié sa constitution et en ont fait l'institution importante dont vous faites aujourd'hui partie. La Commission d'enquête, dans son rapport à la Législature, a rendu hommage "au dévouement et à l'esprit de zèle dont on a fait preuve la Commission centrale et les commissions de districts pour promouvoir l'enseignement primaire." J'ai fait partie de cette Commission d'enquête et pour avoir été, pendant dix ans, au contrôle des finances des écoles de Montréal, je sais combien difficile fut parfois la tâche de mes chefs. En acceptant aujourd'hui le poste que vous daignez me confier, je veux témoigner de mon respect profond pour l'an-

Avis de décès

SALVAIL — Mlle Germaine Salvail, âgée de 24 ans, fille de Joseph Salvail et de Mlle Antoinette, épouse de M. Joseph Salvail, est décédée le 3 juillet, à 8 heures 30, à son domicile, 10, rue Saint-Jacques. Les obsèques auront lieu le 5 juillet, à 10 heures, à l'église Saint-Jacques. On se réunira à la maison mortuaire, 10, rue Saint-Jacques, à 9 heures.

Nécrologie

ALLARD — Au presbytère de Sillery, le 3, M. May-Elizabeth-Henriette, fille de feu Emory Allard, M.D., et d'Henriette Massé.

BAZINET-PRIMEAU — A New-York, N.Y., Zénon Bazinet, le 28, à 85 ans, et son épouse, Mlle Catherine Primeau, le 25 juin, à 58 ans.

BELANGER — A Montréal, le 4, à 71 ans, Joseph Belanger, de Saint-Jérôme. Les obsèques auront lieu le 5 juillet, à 10 heures, à l'église Saint-Jérôme. On se réunira à la maison mortuaire, 10, rue Saint-Jacques, à 9 heures.

CHARTIER — A Montréal, le 2, à 51 ans, Amédée Chartier, époux de Justine Blanchard.

DEMERS — A Montréal, le 3, à 48 ans, Joseph Demers.

DUFORT — A Montréal, le 3, à 33 ans, Anna Martel, épouse de Victor Dufort.

FRENETTE — A Montréal, le 3, à 75 ans, Clara Charbonneau, épouse de feu Louis Frenette.

GORDON — A Montréal, le 2, à 20 ans, Alice Bédard, épouse de Walter-Ernest Gordon.

LAPORTE — A Longueuil, le 2, à 17 ans, Edmond, fils d'Honoré Laporte.

LEVESQUE — A Montréal, le 3, à 80 ans, Dame Adeline Gibeau, veuve de Thadée Levesque.

MAURICE — A Montréal, le 4, à 68 ans, Maurice, époux de Delia Allard.

MAYRAND — A St-Léon de Maskinongé, le 4, à 75 ans, Honoré Mayrand.

MAYRAND — A Deschambault, le 2, Dame Camille Faucher, épouse de feu le notaire Antoine-Olivier Mayrand, le 3 juin, à 45 ans, Jules-A. Monarque, époux de Mary Keenan.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël Ponton, époux de feu Odile La-réau.

PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, mort accidentellement, le 3 à 39 ans, Joseph Paquette.

PONTON — A Montréal, le 4, à 78 ans, Israël

Demain: VENDREDI, 6 juillet 1928.

— Sainte Madeleine,ierge.

Lever du soleil, 4 h. 24.

Coucher du soleil, 7 h. 44.

Lever de la lune, 10 h. 25.

Pleine lune, le 2, à 9 h. 54 m. du soir.

Dernier quart, le 10, à 7 h. 22 m. du matin.

Nouvelle lune, le 16, à 11 h. 41 m. du soir.

Premier quart, le 24, à 9 h. 44 m. du matin.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

BEAU ET FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 76.

Minimum aujourd'hui 69.

Maximum demain 76.

Minimum demain 69.

BAROMÈTRE

10 heures a.m. 29.98. 11 heures a.m. 29.54.

Midi: 29.53.

Chiffres fournis par la Station L.R. de

Montréal, 1610 rue Saint-Denis, Montréal.

Les aviateurs italiens approchent de Pernambuco

PERNAMBUC, Brésil, 5. (S.P.A.) — Un message radiophonique capté par le poste de Clanda, un peu au nord de Pernambuco, vers 9 h. ce matin indique que les aviateurs italiens Ferrarin et Del Prete sont en vue des côtes du Brésil.

BUENOS-AYRES, 5. (S.P.A.) — Un message envoyé à "La Nación, venant de Pernambuco, et capté à Natal, Brésil mande que l'avion italien arrive à Buenos-Ayres. Natal est à 150 milles au nord de Pernambuco.

RIO-DE-JANEIRO, 5. (S.P.A.) — Un autre message venant d'un navire anglais et envoyé au poste de télégraphie de Natal donnait la position des aviateurs italiens à minuit et demi à 800 milles au nord-est de Pernambuco.

Les pensions aux vieillards en Nouvelle-Ecosse

AMHERST, Nouvelle-Ecosse, 5. (S.P.C.) — M. E. N. Rhodes, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, parlant hier après-midi à Springhill, a annoncé que dans quelques jours on nommera une commission pour étudier les possibilités d'établir un système de pensions aux vieillards dans la province. Le premier ministre répondait alors à une question de M. Archie Terris, membre de l'Assemblée législative; il a déclaré que tous les membres du gouvernement sont favorables au principe de pensions aux vieillards, mais que tout le problème réside dans la question financière. Ce sera la solution que la commission aura à trouver.

La Commission métropolitaine vendra 14,000 terrains

On rapporte que la Commission métropolitaine a décidé de créer un département qui sera chargé d'entreprendre une campagne pour la vente de 14,000 terrains devenus la propriété de la Commission parce que les anciens propriétaires n'ont pas soldé leurs impôts fonciers aux municipalités intéressées. La plupart de ces terrains sont dans des municipalités administrées par la Commission, surtout dans l'est de l'île.

Une rumeur qui paraît de plus en plus accréditée à ce sujet est à l'effet que M. J.-H. Bédard, ancien membre du comité exécutif, administrera ce nouveau service de la commission.

Les morts du 4 juillet aux États-Unis sont au nombre de 205

CHICAGO, 5. (S.P.A.) — Les fêtes américaines du 4 juillet ont produit une longue liste de victimes. On compte 205 morts et des milliers de blessés, dans tout le pays. L'eau a fait à elle seule 106 victimes. Onze personnes sont mortes par suite de l'emploi de pièces pyrotechniques. Les autres causes de morts sont: l'auto, 12; la foudre, 3; l'avion, 4.

L'aviateur Courtney partira des Açores pour Montréal samedi matin

HORTA, Açores, 5. (S.P.A.) — L'aviateur anglais Courtney, qui a fait escale aux Açores dans son envolée transatlantique, compte partir samedi matin à l'aube pour Montréal.

Courtney a été retardé par la rupture de son appareil de T.S.F. Il a réussi à le réparer avec une pièce allemande. L'aviateur anglais a fait une envolée d'essai qui a bien réussi, hier.

Feu Mlle Germaine Salvail Une nouvelle collection du R. P. Finn

Mlle Germaine Salvail, fille de M. et de madame Joseph Salvail, est décédée à l'âge de 24 ans.

Lui survivent: son père et sa mère; deux frères: l'abbé Albert Salvail, et Roland Salvail, du séminaire de Saint-Hyacinthe.

Les funérailles auront lieu demain matin à 8 h. 30 (heure solaire), à Sainte-Anne de Sorel.

La signature du contrat de l'aqueduc

Interrogé ce matin au sujet de la signature du contrat d'achat de la Montreal Water, M. Desroches a déclaré que ce contrat sera signé cet après-midi, immédiatement après la réunion du conseil au cours de laquelle on adoptera le projet d'emprunt de \$14,825,235 en troisième lecture.

A NOS LECTEURS

Nombre de nos lecteurs s'absentent de la ville au cours des vacances et désireraient que notre journal les suive. Nous leur rappelons qu'ils peuvent tous jours s'abonner au "Devoir" et le recevoir, n'importe où au Canada, aux conditions suivantes:

Pour 15 jours ou moins \$0.25; pour un mois \$0.50; pour deux mois \$1.00. Aux États-Unis, 40 sous pour 15 jours, 75 sous par mois.

Adresser toute communication aux: Abonnements, le "Devoir", case postale 4020, Montréal, en faisant remise.

Il y a des dormeurs de fauves, des charmeurs de serpents. Le P. Finn n'a rien à leur offrir. Le P. Finn n'a rien à leur offrir. Le P. Finn n'a rien à leur offrir.

Une nouvelle collection cartonnée, bleu ciel, imitation toile, nous arrive absolument comme marée en carême. La couleur est bien choisie: dans le ciel de plus d'une main inquiète pour ne pas dire dire exaspérée la collection remplit la page. Elle pourra respirer à l'aise pendant que les petits se font les uns dans les autres, les uns dans les autres, les uns dans les autres.

Nous n'avons qu'un nombre limité des volumes de cette collection. Avez-vous en: Ouvrages du Père Francis Finn, S.J. Volumes cartonnés, format 5 x 7 1/4, de 200 à 250 pages, au comptoir 40s, par la poste 50s.

— TOM PLAYFAIR.
— PERCY WYNN.
— CLAUDE LIGHTFOOT.
— LUCKY BOB.
— OH! CE MATCH.
— UNE SEULE FOIS.
— FIGURES AMIES.
— CUPIDON DE CAMPION COLLEGE.

Service de librairie du DEVOIR, 430, Notre-Dame est, Montréal.

L'appel de la Compagnie de la Baie d'Hudson

Londres, 5. (S.P.A.) — Le Conseil Privé a pris en délibéré aujourd'hui la cause en appel de la Compagnie de la Baie d'Hudson, contre la décision de la Cour suprême du Canada en faveur du gouvernement canadien sur la question de savoir qui doit être possesseur des ressources minérales qui se trouvent sur les bords de la Baie d'Hudson, qui appartenait d'abord à la compagnie, mais qui devinrent propriété du gouvernement après la Confédération.

CHEZ LES SOEURS DE LA PROVIDENCE

LA R. M. AMARINE REELUE SUPERIEURE GENERALE

L'élection générale à la maison-mère des Soeurs de la Providence a eu lieu ce matin sous la présidence de S. G. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal et supérieur ecclésiastique de la communauté.

L'élection a donné le résultat suivant: supérieure générale: Mère Amarine; 1ère assistante générale: Mère Joseph Calazance; 2ème assistante générale: Mère Joseph de Bethléem; 3ème assistante générale: Mère Marie Alexandre; 4ème assistante générale: Mère Marie de Gethsémani; secrétaire générale: Mère Jean de Canti; dépositaire générale: Mère Anaclet.

Pour les missions

Québec, 5. (D.N.C.) — Plusieurs groupes de religieuses et de religieux de différentes communautés de la ville quitteront bientôt le Canada pour les pays de missions. Le premier groupe à nous quitter est celui de quatre religieuses missionnaires françaises. Deux d'entre elles, Mère Marie de St-Jean d'Irlande et Mère Marie de St-Thibault sont déjà à New-York où elles attendront leurs compagnes, Mère Marie de St-Thibault et Mère Marie de St-Victorie, afin de s'embarquer ensemble à bord du *Rochambeau* pour se rendre à Paris. Avant de partir pour les missions, les révérendes soeurs recevront une obédience de la supérieure de la communauté.

Dix religieuses du couvent de Bergerville quitteront Québec le 8 août à destination de Rome à bord de l'*Empress of France*. Ces religieuses seront sous la direction du Père Marie Clément, assomptiniste, et voyageront sous les auspices de l'Agence Hone.

Dix Pères Blancs quitteront aussi le Canada le 25 août pour aller en mission en Algérie. Ces religieux sont les RR. PP. Léandre Arsenault, Gérard Lapointe, Paul Genest, Raymond Bernier, Stanislas Giguère, Robert Lavallée, Marius Boivin, Alvin Simard, Raymond Lavallée, Alphonse Allard. Ils s'embarqueront à bord du *Megantic* pour le Havre et de là à Alger.

Diocèse de Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 5. (D.N.C.) — Sur ordre de Mgr Cloutier les changements ecclésiastiques ont été faits: M. l'abbé Rosario Lafontaine devient vicaire à Maskinonge tandis que M. l'abbé Léo Paquin devient vicaire à St-Narcisse et M. l'abbé Camille Alarie, vicaire à St-Paul de Grand-Mère. M. l'abbé Liguori Gélinais, qui sera ordonné prêtre dimanche prochain à St-Marc de Shawinigan, restera au Séminaire comme premier régent.

Mgr Cloutier a conféré la prêtrise à MM. les abbés Claude Lafontaine, Camille Alarie et Léo Paquin; le sous-diaconat à MM. les abbés Albert Desjardis, Albert Lambert, Donat Livernoche et Armand Houde; les ordres mineurs de portiers et de lecteurs à MM. les abbés Alp. de Gonzague, Raymond Cossette, Henri Jacob, Albert Deschamps, Hermann Morissette, Lucien Jacob, Jean Albert Bordenave, Emile Clément.

Pèlerins de passage à Montréal

Un groupe de 125 pèlerins de l'Ecole des Sciences Sociales de Minneapolis est arrivé à la gare Windsor par train spécial ce matin sous la direction spirituelle de M. l'abbé James Beardon, de M. l'abbé Thomas R. Cullen, de M. et Mme P. W. O'Grady et de M. Fiset, du Pacifique Canadien à Québec, pour accomplir leur cinquième pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph et à Sainte-Anne de Beauré.

Les pèlerins ont visité la ville en auto-cars; ils ont assisté au Salut du Saint-Sacrement à Notre-Dame de Bonsecours et à midi, ils ont déjeuné au Mont-Royal après avoir été à l'Oratoire.

L'hôtellerie du Conseil Lafontaine

Le conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb fera faire d'importantes améliorations à l'immeuble qu'il louait comme maison des étudiants de l'Université de Montréal, en ces dernières années. Cet immeuble, situé rue Sherbrooke, à l'est de la rue Saint-Denis, sera transformé en une hôtellerie. Le conseil Lafontaine fera ajouter un étage, aménager de nouveaux salons, une grande salle à manger, des chambres, et restaurer la façade. Les plans ne sont pas encore arrêtés définitivement dans tous leurs détails, mais ils le seront sous peu et on croit que le conseil ne tardera pas à faire commencer les travaux.

Victoire conservatrice en Angleterre

Epsom, 5. (S.P.A.) — Le commandant Southby, conservateur, a été élu député d'Epsom contre un candidat libéral et une candidate ouvrière. Il s'agissait de remplacer sir Rowland Blad, nommé à la Chambre des lords.

Les grains dans le port

Il y a actuellement 9,725,606 boisseaux de grain dans les entrepôts de la commission du port. Hier, on a reçu 805,281 boisseaux et livré 1,251,691. On a actuellement des commandes en mains pour 2,722,351 boisseaux et 31 navires sont nolisés par des compagnies canadiennes et européennes pour transporter ce grain en Europe pendant que 59 autres attendent le moment d'être déchargés.

Les réceptions à date sont: 47,332,624 boisseaux à comparer avec 42,881,000 boisseaux à pareille date l'an dernier et les livraisons 45,476,000 à date et 62,925,000 à pareille date l'an dernier.

L'échevin Dupère a reçu l'assurance du comité exécutif, ce matin, qu'on s'occupera immédiatement d'intervenir auprès de la compagnie des tramways afin de faire enlever les poteaux qui sont au milieu de la rue Notre-Dame, dans le quartier mercier.

M. Eugène Berthiaume poursuit La Presse

M. Eugène Berthiaume, de la "Presse", a intenté hier une action en dommages au montant de \$240,000 contre "La Presse Publishing Co", qui publie le journal la "Presse", pour salaire dû, ruptures de contrats et dommages en général.

LE FINANCIER LOEWENSTEIN...

(Suite de la 1ère page)

écure de chevaux de courses. Il avait un château à Bruxelles et une maison à Londres. Pour son propre entraînement dans le sport, il avait à son service tout un personnel d'instructeurs de boxe, d'experts de tennis, de golf, etc.

UNE ENQUETE

Boulogne-sur-mer, France, 5. (S. P. C.) — Le mystère qui entoure la mort du capitaine Alfred Loewenstein, qui a sauté ou est tombé par accident de son avion au-dessus de la mer du Nord, n'a pas été suffisamment éclairci à l'enquête préliminaire de la police, ce matin.

Des experts en aviation sont portés à croire que la version selon laquelle Loewenstein ouvrit par erreur une porte extérieure de l'avion et mit le pied dans le vide sans le savoir, est improbable.

L'avion est à l'aérodrome d'Inglviret et les six personnes du bord sont détenues à Calais pour l'enquête judiciaire. La police croit que l'équipage a vu Loewenstein sauter, mais les autorités ne veulent rien dire tant qu'elles n'auront pas interrogé tous ceux qui étaient à bord de l'avion.

A LA RECHERCHE DU CADAVRE

Dunkerque, France, 5. (S. P. A.) — Les garde-côtes et les gardiens de phares le long de la côte de la mer du Nord ont reçu ordre de rechercher le corps de Loewenstein.

UN SUICIDE?

Bruxelles, 5. — Les associés de Loewenstein nient qu'il se soit suicidé et attribuent sa mort à une simple erreur. Ils prétendent que les affaires continuèrent comme par le passé, un puissant syndicat de banque y étant intéressé et très au courant de toute la situation de ses entreprises.

A Londres et à Bruxelles, ainsi que sur plusieurs autres places financières, les paris dans les entreprises de Loewenstein ont subi une baisse de 20 à 40 pour cent, malgré les efforts de ses associés pour rassurer le marché et pour empêcher qu'on y sacrifie les valeurs auxquelles il s'intéressait.

N. de la R. — Loewenstein est venu à Montréal et à Toronto en mai dernier, à propos des intérêts de porteurs belges du *Brazilian* et il eut des entrevues avec sir Herbert Holt, M. Gundy et plusieurs autres financiers canadiens, ici et à Toronto. Il a voyagé en avion de New-York à Montréal, à Toronto, etc., et il a fait alors un grand déploiement d'activité. Il était accompagné de toute une suite et avait retenu au Ritz-Carlton un étage complet, téléphonant à chaque heure à Londres, à Paris, etc. On se demande généralement, dans les cercles financiers montréalais s'il ne s'agit pas d'un suicide.

Les grains dans le port

Il y a actuellement 9,725,606 boisseaux de grain dans les entrepôts de la commission du port. Hier, on a reçu 805,281 boisseaux et livré 1,251,691. On a actuellement des commandes en mains pour 2,722,351 boisseaux et 31 navires sont nolisés par des compagnies canadiennes et européennes pour transporter ce grain en Europe pendant que 59 autres attendent le moment d'être déchargés.

Les réceptions à date sont: 47,332,624 boisseaux à comparer avec 42,881,000 boisseaux à pareille date l'an dernier et les livraisons 45,476,000 à date et 62,925,000 à pareille date l'an dernier.

Pour empêcher la ville de conclure l'achat de la "Montreal Water"

Lord Atholstan, MM. McCuaig, Laffoley, Savignac, Lafranboise et Robitaille demandent une injonction au juge Loranger qui rendra sa décision cet après-midi.

PAS D'ÉLECTIONS PARTIELLES EN VUE

La Gazette annonçait, ce matin, que quatre élections partielles fédérales auraient lieu prochainement dans la province de Québec par suite de la démission de MM. René Morin, député de Saint-Hyacinthe-Rouville, et W.-K. Baldwin, député de Stanstead, et de la nomination au sénat de MM. Lawrence Wilson, député de Vaudreuil-Soulanges, et E.-W. Tobin, député de Richmond Wolfe.

M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, rencontré ce matin, aux bureaux du gouvernement, hôtel des postes, nous dit qu'il n'y a rien de fondé dans tout cela. Récemment, M. Morin acceptait la direction d'une importante institution financière de Montréal mais il n'est pas du tout certain qu'il soit obligé, par suite de cela, d'abandonner sa charge de député. Les deux fonctions ne sont pas incompatibles et les amis de M. Morin ne désirent rien moins que de le voir conserver son siège à la Chambre des Communes.

Quant à M. Baldwin il s'en irait, d'après la Gazette, pour abandonner son siège à M. Herbert Marler. Cette nouvelle est déjà vieille de plusieurs mois. Après avoir circulé pendant un certain temps, l'hiver dernier, elle semblait périmée. Voici que la Gazette la ressuscite sans plus de raison que précédemment.

Pour les nominations au Sénat, il est possible que le gouvernement en fasse avant la prochaine session mais selon toute apparence, ça ne sera pas avant la fin de l'été ou même l'automne. Le gouvernement nommera-t-il des députés ou des gens de l'extérieur du Parlement? Rien n'est décidé non plus. Il est possible cependant que cette fois les *Commoners* aient plus de chance. On mentionne toujours les mêmes noms: MM. Wilson, Tobin, Jules-Edouard Prevost, député de Terrebonne, et quelques autres.

PAS D'ÉLECTIONS PARTIELLES EN VUE

La Gazette annonçait, ce matin, que quatre élections partielles fédérales auraient lieu prochainement dans la province de Québec par suite de la démission de MM. René Morin, député de Saint-Hyacinthe-Rouville, et W.-K. Baldwin, député de Stanstead, et de la nomination au sénat de MM. Lawrence Wilson, député de Vaudreuil-Soulanges, et E.-W. Tobin, député de Richmond Wolfe.

M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, rencontré ce matin, aux bureaux du gouvernement, hôtel des postes, nous dit qu'il n'y a rien de fondé dans tout cela. Récemment, M. Morin acceptait la direction d'une importante institution financière de Montréal mais il n'est pas du tout certain qu'il soit obligé, par suite de cela, d'abandonner sa charge de député. Les deux fonctions ne sont pas incompatibles et les amis de M. Morin ne désirent rien moins que de le voir conserver son siège à la Chambre des Communes.

Quant à M. Baldwin il s'en irait, d'après la Gazette, pour abandonner son siège à M. Herbert Marler. Cette nouvelle est déjà vieille de plusieurs mois. Après avoir circulé pendant un certain temps, l'hiver dernier, elle semblait périmée. Voici que la Gazette la ressuscite sans plus de raison que précédemment.

Pour les nominations au Sénat, il est possible que le gouvernement en fasse avant la prochaine session mais selon toute apparence, ça ne sera pas avant la fin de l'été ou même l'automne. Le gouvernement nommera-t-il des députés ou des gens de l'extérieur du Parlement? Rien n'est décidé non plus. Il est possible cependant que cette fois les *Commoners* aient plus de chance. On mentionne toujours les mêmes noms: MM. Wilson, Tobin, Jules-Edouard Prevost, député de Terrebonne, et quelques autres.

La Gazette laissait entendre que ce qui pourrait déranger le gouvernement c'est la récente tournée de M. R.-B. Bennett, dans les Cantons de l'est. M. Rinfret nous dit que la tournée du chef conservateur n'influera en rien sur les décisions du gouvernement.

L'opinion s'élève, le conseil se ravise et, à la suite d'une injonction rendue par le Board of Trade, annule tout ce qu'il a fait et demande l'arbitrage.

Me Campbell soutient que ce tribunal d'arbitrage a été illégalement nommé, et sans garanties suffisantes pour les citoyens. Le conseil municipal avait acheté à \$14,000,000. L'opinion publique le critique et il va acheter alors par arbitrage. Il est tout naturel qu'il ne fasse pas prouver par arbitrage qu'il s'est grossièrement trompé et a mal servi les intérêts des citoyens. C'est pourquoi un tribunal d'arbitrage nommé par deux parties qui toutes deux voulaient fixer le prix de \$14,000,000 est illégal.

Le budget de la province

Québec, 5. (D.N.C.) — M. Jacob Nicol est à Québec depuis deux jours pour préparer le rapport financier de l'année fiscale 1927-28 qui s'est terminée le 30 juin.

"Le rapport complet ne sera pas prêt avant quelques jours", déclare le trésorier de la province, "car l'année fiscale ne s'est terminée que samedi dernier. Mais, je puis annoncer que le surplus est presque le même que l'an dernier, soit \$1,800,000. Mais l'excédent des recettes sur les dépenses est plus élevé que cela. Nous avons versé, en effet, un million de dollars aux fonds d'amortissement de notre dette publique.

RAISON D'ORDRE PUBLIC

En plus, il y a une raison d'ordre public. Il est inadmissible qu'une propriété dont les franchises vont expirant, augmente du jour au lendemain de cinq millions en valeur et oblige les citoyens à subir pareille opération financière, constitue un manquement à l'ordre public.

Me Campbell affirme que le rapport des arbitres était aussi illégal du fait que ce rapport n'était pas suffisamment explicite et ne permettait pas aux contribuables d'y relever les erreurs ou même les fraudes qui possiblement pouvaient s'y trouver. Les commissaires n'ont pas questionné suffisamment les témoins. Ainsi on n'a pas fait expliquer pourquoi un expert de la compagnie qui dans le rapport financier estimait la valeur de la compagnie à \$12,000,000 venait ensuite devant les arbitres l'estimer à \$17,000,000.

Me Campbell soutient aussi que M. Vanier n'a pas suffisamment représenté les intérêts des contribuables et de la ville.

ARGUMENT FUTILE

Quant à l'argument que les demandeurs auraient attendu trop tard pour demander l'annulation du rapport des arbitres, il est futile. Le conseil était appelé à se prononcer, et personne ne pouvait évidemment l'en empêcher. Le conseil pouvait accepter mais aussi refuser l'achat ou l'ajourner. Aucune injonction ne pouvait l'empêcher de porter une décision sur ce point. Maintenant le conseil s'est prononcé définitivement seulement hier. Alors l'injonction ne pouvait donc être présentée plus tôt.

Mes Saint-Pierre et Charles Laurendeau représentaient la ville. Ils alléguent que l'injonction vient trop tard, que la ville avait droit de procéder par arbitrage, que le manque de détails dans le rapport des arbitres n'est pas une cause de nullité.

Me Laurendeau soutient que l'injonction aurait dû être prise pour empêcher l'achat avant que le conseil se soit prononcé pour ou contre, et que si l'injonction est accordée, la ville encourra peut-être de grandes pertes, et qu'elle n'aura pas sans doute le moyen de rentrer dans ses déboursés et ses pertes.

Le juge Loranger déclare qu'il est bien difficile de refuser une injonction intermédiaire à des citoyens qui demandent deux jours pour exposer leurs griefs. Si les griefs sont fondés, leur intervention aura été juste et raisonnable, sinon, la ville n'aura pas encouru de pertes pour deux jours de délai. Le juge annonce qu'il rendra sa décision cet après-midi, à 2 heures et demie.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 5. (S.P.C.) — Grands Lacs, baie Georgienne, nord-Ontario, vallée de l'Ottawa et haut St-Laurent. — Beau et frais ce soir et demain.

Bas St-Laurent, golfe et côte nord. — Généralement beau et plus frais; averses possibles. Demain, beau et frais.

Provinces Maritimes. — Généralement beau avec averses aujourd'hui et demain.

Lac Supérieur. — Beau et frais aujourd'hui et presque toute la journée demain.

Manitoba. — Averses locales ou orages, mais généralement beau et chaud aujourd'hui et demain.

Saskatchewan. — Beau et chaud, averses locales. Demain, averses, mais généralement beau et plus frais.

Pour empêcher la ville de conclure l'achat de la "Montreal Water"

Lord Atholstan, MM. McCuaig, Laffoley, Savignac, Lafranboise et Robitaille demandent une injonction au juge Loranger qui rendra sa décision cet après-midi.

MM. le brigadier général Eric McCuaig, J.M. Savignac, H. Lafranboise, lord Atholstan, Emery Robitaille, Laffoley ont demandé, ce matin, au juge Loranger, siégeant en Cour de pratique, un bref d'injonction pour empêcher la ville de conclure l'achat de la *Montreal Water and Power* au prix fixé par l'arbitrage. Le juge rendra sa décision à 2 heures et demie cet après-midi.

En mars 1926, la législature autorise la ville à acheter de gré à gré afin d'empêcher l'inflation des actions par les spéculateurs. Au mois de décembre, le sénateur Webster prend une option sur la compagnie *Montreal Water and Power*. Le lendemain, le président du comité exécutif prit à la compagnie pour l'acheter. Le sénateur Webster acquiesça avec le comité exécutif qu'on ne discute que le prix d'achat. Un samedi de février, la compagnie envoie par lettre son dernier prix, \$14,000,000. Celle-ci est livrée le dimanche après-midi. Le lundi matin, le comité approuve l'achat; M. Terreault prépare un rapport sommaire basé non sur la valeur matérielle de la compagnie, mais sur ses rapports financiers. Le conseil est convoqué et à 4 heures de l'après-midi, tout est bachelé, sans que personne ait jamais su ce que valait au juste ladite compagnie.

Me Campbell soutient que ce tribunal d'arbitrage a été illégalement nommé, et sans garanties suffisantes pour les citoyens. Le conseil municipal avait acheté à \$14,000,000. L'opinion publique le critique et il va acheter alors par arbitrage. Il est tout naturel qu'il ne fasse pas prouver par arbitrage qu'il s'est grossièrement trompé et a mal servi les intérêts des citoyens. C'est pourquoi un tribunal d'arbitrage nommé par deux parties qui toutes deux voulaient fixer le prix de \$14,000,000 est illégal.

Me Campbell soutient ensuite que la ville ayant choisi de procéder par l'achat de gré à gré, il ne lui restait comme moyen de procéder que l'expropriation devant la Commission des services publics. L'arbitrage était de ce fait nul et illégal et le conseil en consacrant une illégalité se trouve à agir illégalement. Tout contribuable peut en conséquence s'y opposer sans avoir un intérêt distinct de celui de la masse.

En plus, il y a une raison d'ordre public. Il est inadmissible qu'une propriété dont les franchises vont expirant, augmente du jour au lendemain de cinq millions en valeur et oblige les citoyens à subir pareille opération financière, constitue un manquement à l'ordre public.

Me Campbell affirme que le rapport des arbitres était aussi illégal du fait que ce rapport n'était pas suffisamment explicite et ne permettait pas aux contribuables d'y relever les erreurs ou même les fraudes qui possiblement pouvaient s'y trouver. Les commissaires n'ont pas questionné suffisamment les témoins. Ainsi on n'a pas fait expliquer pourquoi un expert de la compagnie qui dans le rapport financier estimait la valeur de la compagnie à \$12,000,000 venait ensuite devant les arbitres l'estimer à \$17,000,000.

Me Campbell soutient aussi que M. Vanier n'a pas suffisamment représenté les intérêts des contribuables et de la ville.

RAISON D'ORDRE PUBLIC

En plus, il y a une raison d'ordre public. Il est inadmissible qu'une propriété dont les franchises vont expirant, augmente du jour au lendemain de cinq millions en valeur et oblige les citoyens à subir pareille opération financière, constitue un manquement à l'ordre public.

Me Campbell affirme que le rapport des arbitres était aussi illégal du fait que ce rapport n'était pas suffisamment explicite et ne permettait pas aux contribuables d'y relever les erreurs ou même les fraudes qui possiblement pouvaient s'y trouver. Les commissaires n'ont pas questionné suffisamment les témoins. Ainsi on n'a pas fait expliquer pourquoi un expert de la compagnie qui dans le rapport financier estimait la valeur de la compagnie à \$12,000,000 venait ensuite devant les arbitres l'estimer à \$17,000,000.

Me Campbell soutient ensuite que la ville ayant choisi de procéder par l'achat de gré à gré, il ne lui restait comme moyen de procéder que l'expropriation devant la Commission des services publics. L'arbitrage était de ce fait nul et illégal et le conseil en consacrant une illégalité se trouve à agir illégalement. Tout contribuable peut en conséquence s'y opposer sans avoir un intérêt distinct de celui de la masse.

RAISON D'ORDRE PUBLIC

En plus, il y a une raison d'ordre public. Il est inadmissible qu'une propriété dont les franchises vont expirant, augmente du jour au lendemain de cinq millions en valeur et oblige les citoyens à subir pareille opération financière

U. C. C.
Président
Aldéric LALONDE
Vice-président
Julien METHE
Sec.-trésorier
Oscar GATINEAU

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec

PARAIT TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

Secrétaire
430, Notre-Dame E.
Bâtiment du "Devoir"
Tél. HARBOUR 0620
Montréal
Adresser toutes communications à l'U.C.C. comme ci-dessus.

Cette page, le titre, les rubriques et tous les articles originaux qui y paraissent, sont enregistrés à Ottawa et tous les droits de reproduction ou de traduction sont réservés conformément à la loi des droits d'auteur.

L'UNION FAIT LA FORCE

Nous sommes portés, en entendant cette expression, à penser plutôt à la force brutale et nous oublions trop souvent qu'il existe une force beaucoup plus grande: la force de la volonté dirigée vers le bien. Celle-ci est une force irrésistible qui réussit à vaincre toutes les difficultés.

L'Union Catholique des Cultivateurs est un bien pour l'agriculture dans la province de Québec. C'est une organisation nécessaire pour rendre à l'agriculture ce qu'elle a perdu à cause de l'apathie et de la négligence des cultivateurs eux-mêmes et de ceux qui s'en occupent. L'Union arrivera infailliblement au relèvement de l'agriculture, mais notre succès ne sera rapide et complet qu'en tant que nous aurons l'union des volontés, travaillant pour le même but.

Le germe de division le plus dangereux dans notre pays, c'est la politique. Nous ne saurions trop nous en prémunir. L'exemple des Fermiers-Unis d'Ontario et de l'Ouest nous fait connaître ce qu'il en coûte à une organisation professionnelle de s'occuper de politique. Les cultivateurs de ces provinces sœurs ont beaucoup affaibli leur union professionnelle lorsqu'ils ont voulu s'écarter de leur rôle.

Nous perdons également notre temps si nous nous attardons à essayer de protéger des individus, des groupes d'individus, ou même toute oeuvre quelconque bonne qu'elle soit. Nous devons aider à l'occasion tous ceux qui peuvent nous être utiles, mais nous ne devons pas nous arrêter et travailler pour d'autres.

Notre Union ne sera forte qu'en tant qu'elle sera bien soutenue par ses membres. Nous pouvons facilement trouver quelqu'un qui soutiendra notre association, mais il est bien difficile de trouver quelqu'un qui ne se servira pas de nous plutôt que nous servir. Nous savons que les grands mouvements agricoles ne s'ébranlent pas lentement; nous connaissons des organisations agricoles qui se sont développées rapidement, mais étant soutenues et surtout dirigées par d'autres que des cultivateurs, ceux-ci s'en sont désintéressés, ceux-là ont commis des erreurs, et tous en ont souffert.

Nous avons eu le plaisir de constater la semaine dernière quelle est la force de l'union des volontés; nous avons visité les régions de Beauce et Frontenac ainsi que celle de Dorchester. Nous avons trouvé là des gens qui se sont organisés eux-mêmes pour certains achats et ventes et qui sont en train maintenant de préparer l'organisation économique des cercles de l'U. C. C.

Nous assistions jeudi dernier à une réunion très intéressante à St-Evariste Station. Les cercles de St-Georges, de St-Evariste, de St-Honoré, de St-Benoît, de St-Côme, de St-Cécile, de St-Hilaire de Dorset, de Beauceville, de St-Marie et de St-Ephrem étaient représentés. MM. les agronomes Alphonse Laflamme et Rolland Brassard ainsi que MM. Evagélisme Poulin, propagandiste en industrie animale, et Joseph Ferland, ingénieur agricole, accompagnaient les cultivateurs de leur région, et ils n'ont pas ménagé leurs conseils et leur aide à ceux qu'ils sont chargés d'aider. La réunion était réhaussée par la présence de Mgr Hilaire Fortier, P.D., curé de Saint-Georges de Beauce, et de M. l'abbé Jos. Houde, curé de St-Benoît. Une telle réunion n'a pas manqué d'accomplir des travaux importants, et aussi c'est là qu'ont bien été trouvées les bases de notre organisation économique par l'U. C. C.

C'était là le principal sujet d'étude, et l'endroit était bien choisi, car notre ami Georges Drouin, que tous connaissent, prêche cette question depuis longtemps, et il a réussi à faire acheter par six cercles, le printemps dernier, pour au delà de \$8,000 de grains de semences.

M. Drouin, qui est président de l'Union régionale de Beauce et Frontenac et qui est déjà, parmi nos membres, une compétence grâce à l'intérêt qu'il porte à la coopération et à la pratique qu'il en a, expliqua que nous avons besoin d'une organisation solide pour financer nos commandes et aussi pour que la responsabilité repose sur les membres et non pas sur les organisateurs.

Pour les machines aratoires, dit-il, cela peut fonctionner sans trop de difficultés, mais il nous faut absolument une organisation pour nos achats d'engrais chimiques et alimentaires, ficelle d'engrègement, grains de semences, etc.

Mgr Fortier assure qu'il souffre moralement de voir que la coopération ne s'organise pas aussi vite qu'il le faudrait pour aider les besoins des cultivateurs. Le cultivateur par sa mentalité est trop individualiste. Il hésite trop à accorder confiance à ceux qui peuvent lui aider. Mgr dit que les commandes considérables commanderont toujours de meilleurs prix, et il répète son grand désir de voir tous les cercles s'unir pour leurs achats.

M. Evagélisme Poulin dit que les capitalistes s'unissent, et que les producteurs et les consommateurs doivent s'unir s'ils ne veulent pas être écrasés. Il cite des cas de combines opérées par des manipulateurs des produits agricoles et il dit que la coopération dans la production est plus importante que celle qui a trait aux achats.

Il nous faut édifier nous-mêmes nos marchés et c'est par la coopération que nous y arriverons. M. Poulin cite plusieurs oeuvres coopératives telles que la préparation des moutons pour le marché et aussi un syndicat de porcs formé à St-Ludger par 20 éleveurs de la paroisse.

M. Poulin nous avertit de la lutte à laquelle nous aurons à faire face et il dit que les plus forts adversaires de la coopération seront certains cultivateurs. Il ne voit pas d'autre moyen solide de sauver l'agriculture que la coopération. Il faut commencer à s'organiser, il ne faut pas s'attendre à des résultats trop immédiats, et il faut aussi accorder confiance aux organisateurs. Les trente à quarante personnes présentes ont pris part à la discussion qui fut une étude très intéressante.

Nous avons soumis le projet d'organisation économique pour l'U. C. C., élaboré à St-Evariste, aux cercles de St-Claire et de St-Hénédié de Dorchester; les secrétaires de St-Anselme et de St-Isidore s'étaient rendus à ce dernier endroit. Les cercles de cette région sont à s'organiser pour acheter leurs engrais chimiques et les prix sont déjà baissés considérablement; il se recueillera des commandes pour plusieurs centaines de tonnes. Le projet d'organisation économique aux conditions énumérées dans la résolution de St-Evariste a été accepté d'emblée à St-Hénédié et St-Claire. Nous publions cette résolution aujourd'hui, nous demandons aux cercles de bien l'étudier et de s'organiser s'ils le jugent à propos. Tous les cultivateurs auront bientôt besoin de ficelle d'engrègement et si toutes les commandes étaient réunies, il serait certainement possible de réaliser de bons prix. Si tous ont la volonté de s'unir à nos voisins pour travailler à l'amélioration de notre sort, nous réaliserons une fois de plus, et par des économies, que l'union fait la force.

Oscar GATINEAU

Sur l'immigration

Le secrétaire des Fermiers-Unis du Canada, section de la Saskatchewan, nous adresse la résolution suivante:

Le bureau de direction des Fermiers-Unis du Canada, section de la Saskatchewan limitée, après avoir pris connaissance des brochures distribuées dans les autres pays par les compagnies de chemins de fer du Canadian National et du Pacifique Canadien, et par

le ministère de l'Immigration du gouvernement canadien, proteste contre l'exagération des avantages offerts aux immigrants qui viennent au Canada parce qu'on donne aux futurs immigrants une fausse impression de ce qu'il est, et qu'inévitablement ils ne sont pas préparés à faire face aux nombreuses difficultés qui les attendent dans leur tentative de s'établir dans un pays nouveau.

(Résolution passée à la réunion du Bureau de direction des Fermiers-Unis du Canada, section de la Saskatchewan, limitée, en juin 1928).

RÉSOLUTIONS

ADOPTÉES À LA RÉUNION DU COMITÉ REGIONAL DE BEAUCE ET FRONTENAC

A une assemblée du comité régional de Beauce et Frontenac, tenue à Saint-Evariste, salle Dallaire, le 28 juin 1928, il a été résolu et adopté ce qui suit:

1^{re} Proposition par M. Albert Dutil, de Saint-Georges de Beauce, secondé par M. Pierre Morin, de Saint-Côme, que le comité appuie l'idée d'une augmentation de contribution à \$1.00 dont soixante centimes au bureau central, trente au cercle local, et dix au comité régional.

2^{re} Proposition par M. Bélonie Poulin, maire de la paroisse Aubert Gallion (Saint-Georges) Beauce, secondé par M. Albert Dutil, de la même paroisse, que:

1^{re} Les cercles locaux et le comité central de l'U.C.C. organisent une section économique.

2^{re} Qu'à cette fin tous les membres qui voudront coopérer à cette organisation garantissent la solvabilité de leur cercle comme suit:

a) En fournissant au cercle local, et pour un an, un billet de garantie au montant de \$40.00.

b) En fournissant au cercle central et de la même manière un autre billet de \$10.00.

Ceci en vue de permettre au comité central et aux cercles locaux de faire les achats demandés par les membres, et pour permettre aux cercles ou comité de financer les achats.

Il est entendu que ces billets ne seront déposés que comme garanties et ne seront payables qu'au cas de pertes qui pourraient survenir dans ces transactions.

Georges DROUIN, Président.

Geo. LAMONTAGNE, Secrétaire.

Pourquoi ne pas s'établir aux frais du gouvernement dans notre pays?

Tous ceux qui veulent s'établir en grande partie aux frais du gouvernement peuvent le faire, dans la province de Québec.

Le gouvernement donne pratiquement la terre, il fait faire les chemins, bâtit les écoles, aide pour la construction des écoles-chapelles, des beurrieres, des fromageries, il distribue des grains de semence, et, pour les premières années, à ceux qui résident sur des lots qu'ils défrichent à leur profit, le gouvernement de Québec paye une prime de \$12 l'acre pour le défrichement, et une autre prime de \$12 l'acre également pour le labour.

Et dans les terres en brûlé de l'Abitibi il en coûte tout au plus de \$6 à \$10 l'acre pour nettoyer la terre et la labourer.

Celui qui achète une ferme dans une vieille paroisse doit payer pour tout: école, chemin, chapelle ou église. Il ne peut compter sur une distribution gratuite de grains de semence, ni sur une prime de défrichement et de labour s'il lui reste encore de la terre neuve à faire. En plus, il doit payer pour la terre.

Dans nos centres de colonisation, c'est le gouvernement de Québec qui défriche ces dépenses. Et ceux qui veulent s'établir sur des terres neuves, ou encore sur des terres qui ont un commencement de défrichement, n'ont que l'embaras du choix.

Ainsi cette année, il s'ouvre deux paroisses nouvelles dans le canton Villémontel, une dans le canton Trécesson, deux dans Dalquier, une dans Clermont, et que dire des paroisses commencées de Saint-Mathieu, de Saint-Marc, de Saint-Luc, de Landrienne, de Baraute, de Villémontel, de Beicourt, de Senneterre, de Palmarolle, de Colon du Bourg de Sainte-Rose? Ces paroisses ont un sol et un climat qui ressemblent au sol et au climat des fameuses plaines à blé de l'Ouest canadien.

Nulle part ailleurs, le marché est meilleur pour tous les produits du sol. Et c'est probablement là où l'on trouve le plus facilement du travail, à l'année. C'est de plus une région minière d'une richesse phénoménale.

Et cette région, si riche pour l'agriculture, l'industrie, la pêche, la chasse, les mines d'or, de cuivre, de zinc, de plomb, d'étain, elle est dans la province de Québec. Pourquoi ne pas s'en emparer? Pourquoi, anciens fermiers habitant la ville, priver vos enfants d'air pur, les empêcher de courir, sauter, crier, leur interdire les jeux si nécessaires au développement de leurs muscles et de leur intelligence, sous prétexte que la rue est pleine d'autos et de tramways, quand la campagne canadienne est si vaste et qu'il fait si bon courir à travers champs et monts?

Pourquoi vivre dans des trous noirs, dans des incubateurs à tuberculeuse quand il y a tant de soleil à la campagne, d'air pur et de frais ombrages dans nos régions de colonisation?

Pourquoi, cultivateurs canadiens, laisser partir vos enfants pour la ville, sous prétexte que les terres voisines sont trop chères, quand nous avons tant de millions d'acres de meilleures terres du monde inoccupées, et qu'après avoir donné la terre, le gouvernement paye celui qui la met en valeur à son profit?

Le cultivateur qui laisse partir ses enfants pour la ville ne se doute pas de l'avenir de difficultés, de misères morales et matérielles auxquelles il les expose.

Pour avoir plus de renseignements sur nos centres de colonisation, on a écrit au Service de Colonisation Chemin de fer

National du Canada, Montréal, Qué.

Pourquoi un travailleur intelligent souffrirait-il de froid et de faim à la ville quand il peut vivre à son aise à la campagne?

Pourquoi, cultivateurs, ne pas profiter des largesses du gouvernement et établir vos enfants en grande partie aux frais de la province?

J.-E. LAFORGE

Quelques observations sur le nourrissage des porcs à la trémie

(NOTES DES FERMES EXPERIMENTALES)

Le nombre de sujets classés dans la catégorie "Select" parmi les porcs nourris à la trémie, à partir du sevrage jusqu'au finissage, est généralement moins élevé que parmi les porcs nourris à l'auge. Les porcs nourris à la trémie peuvent consommer tout le grain qu'ils désirent, et tous les sujets du groupe ont une occasion égale d'en faire autant. Il n'en est pas de même des porcs nourris à l'auge qui reçoivent leur nourriture à intervalles réguliers pendant la journée. Comme il y a souvent beaucoup d'engorgement à l'heure des repas, les sujets les plus forts et les plus vigoureux obtiennent plus que leur part, à moins que le surveillant ne soit là pour les en empêcher. C'est un fait d'observation commune que les porcs nourris à la trémie sont plus uniformes que les porcs nourris à l'auge, mais ils sont plus courts, moins bons pour la production de "flèches" Wiltshire. C'est parce que ces porcs reçoivent toute la nourriture qu'ils désirent et il en résulte des animaux courts et épais, à moins que cette nourriture ne convienne spécialement au développement de la charpente et des muscles.

On admet généralement qu'une ration contenant environ 21 pour cent de protéine est bonne pour les jeunes porcs sevrés; on admet aussi que la protéine devrait être graduellement abaissée jusqu'à environ 15 pour cent pendant la période du finissage.

En fait, ces chiffres paraissent être un peu inférieurs à ce qui serait nécessaire pour obtenir un maximum de croissance et de développement dans les porcs à bacon qui sont "à point" lorsqu'ils pèsent environ 200 livres.

Dans un essai récemment terminé à la ferme expérimentale centrale, Ottawa, une ration de grain et de lait contenant 24.5 pour cent de protéine pour les porcs sevrés, et abaissée graduellement à 22.6 pour cent pendant l'engraissement, s'est montrée bien supérieure à une ration où la proportion de protéine, de 20 pour cent au début, était graduellement réduite à 15 pour cent. Ces porcs étaient nourris à la trémie.

Les porcs nourris à la trémie et recevant la ration la plus riche en protéine pesaient en moyenne 217 livres lorsqu'ils avaient un peu plus de six mois et ils étaient bien à point. Les porcs du même âge et de la même souche qui recevaient identiquement la même ration, donnée dans des auges, ont continué à se développer pendant trois autres semaines sans être à point; ceci indique que la ration était relativement trop riche en protéine pour finir les porcs nourris à l'auge, mais bonne pour les porcs nourris à la trémie. Il est sans doute nécessaire de diminuer graduellement la proportion de protéine, c'est-à-dire d'élargir la relation nutritive, à mesure que la période d'alimentation s'avance, mais si l'on veut produire un bon type de porc à bacon, il faut avoir soin de maintenir une quantité de protéine relativement plus élevée lorsqu'on nourrit à la trémie que lorsqu'on nourrit à l'auge.

W. G. DUNSMORE,

Adjoint à l'éleveur.

Stérilisation des ustensiles laitiers sur la ferme

(Notes des fermes expérimentales).

De toutes les sources de contamination auxquelles le lait est exposé, les ustensiles laitiers sont assurément l'une des pires. Ce sont eux qui fournissent une grosse proportion des bactéries que l'on trouve dans le lait. On doit donc apporter le plus grand soin à la stérilisation des bidons, des chaudières et des autres contenants si l'on tient à obtenir un lait qui contienne aussi peu de bactéries que possible. Il faut prendre les mesures nécessaires pour détruire le plus possible des bactéries qui restent si l'on veut que le lait se conserve bien.

La vapeur sous pression est l'agent de stérilisation le plus satisfaisant que l'on connaisse, mais il est bien rare que l'on ait de la vapeur sur la ferme. En son absence, une quantité suffisante d'eau bouillante donne de bons résultats. On ébouillante les chaudières, les passeroirs, après les avoir lavés, en versant une chopine d'eau bouillante sur tout l'intérieur de la surface. Quant aux bidons, le meilleur moyen de les traiter est d'y verser une pinte d'eau bouillante; on remet le couvercle en place et on roule le bidon sur le plancher pour ébouillanter tout l'intérieur. Comme la température baisse de 50 degrés pendant cette opération, il faut remettre de l'eau bouillante dans chaque ustensile à stériliser, sans quoi on ne peut espérer obtenir de bons résultats.

Dans certains districts, on se sert de solutions de chlore qui permettent de réaliser une économie de temps et de combustible. Ces solutions, employées intelligemment, stérilisent tout aussi bien que l'eau bouillante, sinon mieux. On rince soigneusement les bidons et les chaudières avec une solution de chlore, ou on les plonge pendant une minute dans une cuve contenant la solution. L'une ou l'autre

méthode sont satisfaisantes, pourvu que les ustensiles soient bien lavés et que la solution de chlore soit de la force normale. Pour plus amples renseignements sur ce point, s'adresser au Service de la bactériologie, ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Une fois stérilisés, les ustensiles devraient être retournés l'ouverture en bas sur une claie d'égouttement pour sécher, à moins que l'on ne s'en serve immédiatement. Une claie en plein air, au soleil, est ce qui vaut le mieux, sauf pendant les temps froids. Exposés à une libre circulation de l'air, les ustensiles séchent rapidement; la multiplication des quelques bactéries qui survivent est enrayée et l'on évite ainsi un nouveau développement des bactéries dans l'humidité qui recouvre l'intérieur des ustensiles et qui ferait perdre tous les avantages de la stérilisation.

C. K. JOHNS,

service de bactériologie, ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

Nouveaux sténographes

Aux examens tenus au palais de justice de Montréal, samedi le 9 juin, pour l'admission à la pratique de la sténographie judiciaire, le brevet officiel du Barreau a été octroyé aux quinze candidats présents, dont quatorze de l'Institut sténographique Perrault, douze en langue française et trois en langue anglaise, ci-dessous nommés:

En français: Mlle Marie-Claire Boursas, Marcelle Saint-Germain, Montréal, Marguerite Lafortune, élève des RR. SS. Saint-Amand, Napierville, Alberta Lafrenière, Amos, Abitibi, Florence Lalime, Montréal, et Ruth E. Logier, Toronto.

En anglais: Mlle Laurette Beaudry, Pointe, Sask., Yvonne S. Bessette, Granby, et M. Michèle Marcoux, Saint-Jean.

Ces trois nouveaux sténographes judiciaires anglais ont subi avec succès les examens français de 1927, M. Marcoux en juin, et Mlle Beaudry et Bessette en décembre.

Mlle Ruth E. Logier est maintenant sténographe judiciaire bilingue, ayant accompli le brevet anglais en juin 1927.

Les examinateurs ont félicité de la part du Barreau de Montréal les trois candidats de langue anglaise, tous trois Canadiens français, de leur habileté à sténographier la langue anglaise.

La Commission d'examen se composait de MM. Arthur Gibault, Charles Goude, William Couper, Marcel Nantel, Robert Roussin, Bernard Bissonnette, et Camille Tessier.

COMMUNIQUE

Où les montagnes et les nuages se voient

Le parc National Jasper comprend 3300 milles carrés de paysages de montagnes d'une splendeur incomparable, formant un paradis de touriste d'une magnificence égale à celle des Alpes.

Golf sur un terrain merveilleux au milieu de l'atmosphère vivifiante.

A mi-chemin entre le vieux Québec et le somptueux village de la Malbaie se trouve le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, célèbre dans le monde entier. Allez-y cet été.

De la Gare Beauport à 9 h tous les matins excepté le dimanche. Wagons-salons et wagons-restaurants directs. Service également commodé au retour.

SERVICE DE FIN DE SEMAINE

Wagons-salons modèles avec salons de la Gare Beauport à 10 h 45 tous les vendredis soirs, arrivant à la Malbaie à 11 h 35 le samedi matin. Au retour, départ de la Malbaie à 5 h 50 le dimanche soir, arrivant à Montréal à 6 h 15 le lundi matin.

Tous les Trains sont à l'Heure Normale de l'Est. Renseignements après tout agent du Canadian National ou au Bureau des Billets en Ville, 384 rue Saint-Jacques, Main 4731.

CANADIEN NATIONAL

Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

W. G. DUNSMORE,

Adjoint à l'éleveur.

Stérilisation des ustensiles laitiers sur la ferme

(Notes des fermes expérimentales).

De toutes les sources de contamination auxquelles le lait est exposé, les ustensiles laitiers sont assurément l'une des pires. Ce sont eux qui fournissent une grosse proportion des bactéries que l'on trouve dans le lait. On doit donc apporter le plus grand soin à la stérilisation des bidons, des chaudières et des autres contenants si l'on tient à obtenir un lait qui contienne aussi peu de bactéries que possible. Il faut prendre les mesures nécessaires pour détruire le plus possible des bactéries qui restent si l'on veut que le lait se conserve bien.

La vapeur sous pression est l'agent de stérilisation le plus satisfaisant que l'on connaisse, mais il est bien rare que l'on ait de la vapeur sur la ferme. En son absence, une quantité suffisante d'eau bouillante donne de bons résultats. On ébouillante les chaudières, les passeroirs, après les avoir lavés, en versant une chopine d'eau bouillante sur tout l'intérieur de la surface. Quant aux bidons, le meilleur moyen de les traiter est d'y verser une pinte d'eau bouillante; on remet le couvercle en place et on roule le bidon sur le plancher pour ébouillanter tout l'intérieur. Comme la température baisse de 50 degrés pendant cette opération, il faut remettre de l'eau bouillante dans chaque ustensile à stériliser, sans quoi on ne peut espérer obtenir de bons résultats.

Dans certains districts, on se sert de solutions de chlore qui permettent de réaliser une économie de temps et de combustible. Ces solutions, employées intelligemment, stérilisent tout aussi bien que l'eau bouillante, sinon mieux. On rince soigneusement les bidons et les chaudières avec une solution de chlore, ou on les plonge pendant une minute dans une cuve contenant la solution. L'une ou l'autre

Un thé de première qualité, savamment mélangé et emballé, et qui se vend à un prix minime, voilà ce qu'est

LE THÉ "SALADA"

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — disait Lafontaine

Notaire Main 1859 Professeur Tél. Uptown 4945

Bélanger & Bélanger Cours préparatoire du professeur

Prêts hypothécaires René Savoie, I.C.I.E.

30 rue St-Jacques - Montréal Bacheller ès-arts et sciences appliquées

Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire

Cours classiques, commerciaux, leçons privées.

604 SHERBROOKE OUEST

Les montagnes où chaque chalet ne semble vous inviter à tout votre adresse; ascensions hardies sous la direction de guides Suisses; sentiers ombragés au milieu d'épaisses forêts qu'on peut parcourir à pied ou à cheval; des routes d'autos parfaites qui vous permettent de visiter tous les endroits intéressants de la région; pêche; vie de camp; bain; et en plus de tout cela la magnifique société que l'on rencontre aux chalets du parc Jasper aménagés pour 500 visiteurs.

Les glaciers étincelants, les rivières tumultueuses, les lacs d'émail qui reflètent les beautés pittoresques qui les entourent vous invitent à ce paradis de touristes

si facile d'accès par le Canadian National.

Détails complets auprès de tout agent du Canadian National ou au bureau des billets en ville, 384 rue Saint-Jacques, Main 4731.

(r.)

Pour tout ce qui concerne

les

Conserves

Domestiques

Sterilisateur, Sertisseurs, boîtes vides, étiquettes, grains de semence, etc.

S'adresser à

La Société Nationale de Colonisation

433 rue Notre-Dame Est

MONTREAL

Chemin de fer Canadien National

Soumissions pour dormants de voies

Des soumissions cachetées, adressées au sous-agent et libellées "Soumissions pour Dormants de Voies," seront reçues au bureau de l'Agent-général des Dormants et du Bois de Construction, édifice des Messageries du Canadien National, à Montréal, jusqu'à midi, 25 juillet 1928, pour des dormants de chemins de fer devant être faits de bois de hêtre, d'ébène dur, de chêne, de noyer, de bouleau jaune, de sapin, de pin "princesse", de "jackpine", de mélèze ou de cèdre, et coupés entre le 1er septembre 1928 et le 1er mai 1929. Ces dormants devront être livrés entre le 1er janvier 1929 et le 1er septembre 1929, F.A.B. aux wagons des Chemins de Fer Canadien National, conformément aux spécifications S.W. 12 révisées le 15 juillet 1926. Les formules de soumissions peuvent être obtenues aux bureaux des agents de Dormants à Montréal, ainsi que de l'Agent-général des Dormants et du Bois de Construction, à Montréal. Les soumissions ne seront pas prises en considération si elles ne sont pas faites sur les formules fournies par la Compagnie de Chemin de Fer.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Agent-général des Dormants et du Bois de Construction.

Montréal, P.Q.

Le 4 juillet 1928.

SAINT-ANNE DE BEAUPRE LA MALBAIE

A mi-chemin entre le vieux Québec et le somptueux village de la Malbaie se trouve le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, célèbre dans le monde entier. Allez-y cet été.

De la Gare Beauport à 9 h tous les matins excepté le dimanche. Wagons-salons et wagons-restaurants directs. Service également commodé au retour.

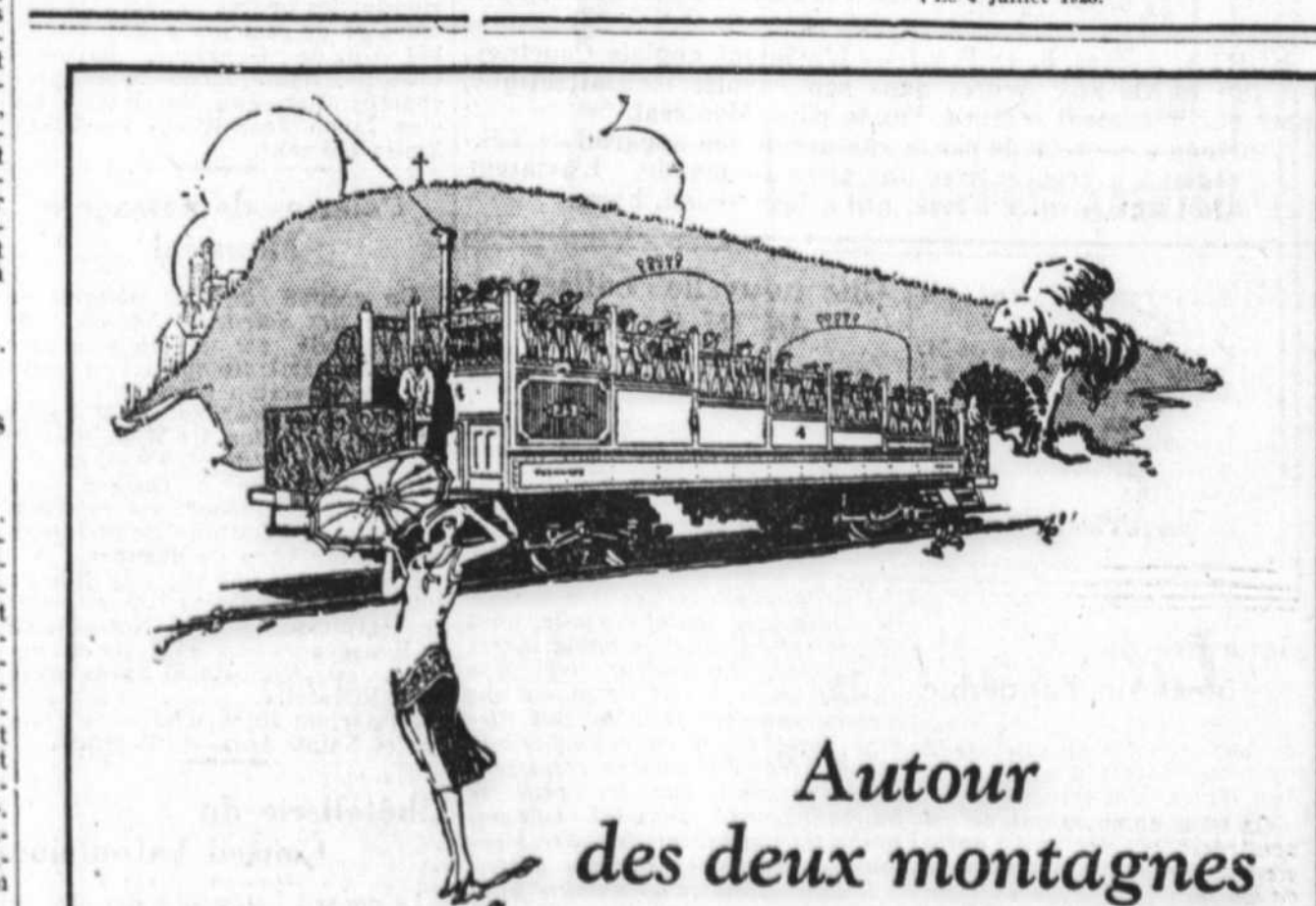
SERVICE DE FIN DE SEMAINE

Wagons-salons modèles avec salons de la Gare Beauport à 10 h 45 tous les vendredis soirs, arrivant à la Malbaie à 11 h 35 le samedi matin. Au retour, départ de la Malbaie à 5 h 50 le dimanche soir, arrivant à Montréal à 6 h 15 le lundi matin.

Tous les Trains sont à l'Heure Normale de l'Est. Renseignements après tout agent du Canadian National ou au Bureau des Billets en Ville, 384 rue Saint-Jacques, Main 4731.

CANADIEN NATIONAL

Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique



Autour des deux montagnes

RIEN ne surpasse une excursion sur un des tramways observatoires de Montréal pour découvrir les beautés de la ville.

Ces tramways passent dans le quartier des grands magasins et sur l'itinéraire qu'ils suivent en faisant le tour des deux montagnes passent au pied du Mont-Royal devant le parc Jeanne-Mance, le grand terrain de jeux de Montréal, devant le magnifique monument Cartier et devant l'Oratoire St-Joseph connu dans le monde entier.

Ils traversent ensuite Outremont, Notre-Dame-de-Grâce et Westmount, donnant ainsi une excellente idée de l'étendue de la métropole.

La Page Féminine

FAITS ET GLANES

— Ah ça! Marie, pourriez-vous me dire pourquoi, chaque fois que je viens dans votre cuisine, je vous surprends à bavarder, soit avec le boucher, soit avec le laitier, soit...
— C'est bien simple, madame, c'est parce que, avec vos chaussettes, je ne vous entends pas venir.

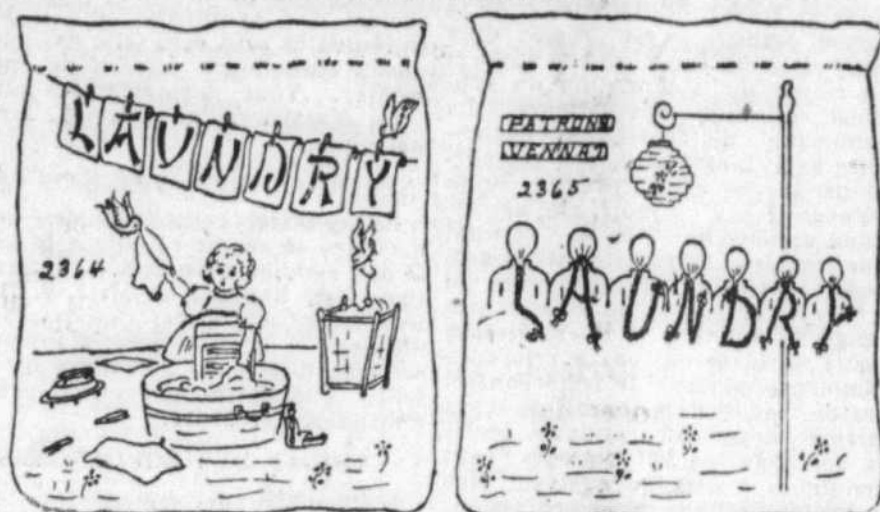
CURIOSITE D'ENFANT
— Maman, où va la lumière quand elle sort par la fenêtre?
— Mon petit, tu serais aussi bien de me demander où va ton père

quand il sort.
* * *
L'écouler a des arguments...
Ton professeur m'écrit qu'il ne peut rien faire de toi.
— J'te l'ai toujours dit, m'man, c'est un incapable!

* * *
Un vieil avocat retors se fait remarquer par sa taille exiguë et son visage qui n'est pas joli... Joli... Joli...
Ses confrères lui ont trouvé un surnom tout à fait judicieux et néanmoins fort expressif.
Ils l'appellent: le plus bref des laids...

OCCUPONS NOS LOISIRS

Patrons VENNAT



Nos 2364-2365 — Deux modèles pour sacs à linge. Patron à tracer, chacun 20c, perforé 50c, au fer chaud 30c. Tout estampé 27 x 40 pouces sur coton jaune \$1.00, sur toile écru \$1.90. Coton M.F.A. de couleur 60c.

Papier carbone bleu, 7c et 15c. Blanc, 7 et 15c. Rouge, 7c. Catalogue de broderie, 35c. Revue Mensuelle de Broderie et Mustique, 25c l'abonnement annuel.

(Coupon de patrons VENNAT)

Le Devoir, Montréal.
Ci-inclus.....pour patrons Nos.....
Nom.....
Adresse.....

Adresser toutes commandes au Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. HARBOUR 1241.

ÉDUCATION FAMILIALE

QUE LA MÈRE, SI ELLE LE PEUT, INSTRUISE ELLE-MÊME SES ENFANTS.

Nous nous-sommes déjà posé cette question: La mère qui, de par la volonté de Dieu, préside à l'éducation de ses enfants, est-elle appelée aussi à leur donner l'instruction dont ils auront besoin pour se faire une situation ou pour garder honorablement leur rang dans le monde?

Essayons de répondre aussi nettement que possible.

S'il s'agit d'études secondaires complètes, allant jusqu'au moment où l'on optera pour une carrière d'ingénieur, de médecin, d'avocat, ou pour quelque autre, ce sera difficile. Les trois ou quatre dernières années avant le baccalauréat semblent réclamer déjà le concours de professeurs différents, spécialisés chacun dans la matière qu'il enseigne. Mais, jusqu'à ce moment-là, il n'est pas douteux que la mère, si elle en est capable et si elle en a le goût, pourra être le meilleur de tous les professeurs, épargner à ses enfants beaucoup de fatigues inutiles, les garder à l'abri de bien des dangers, et affermir de jour en jour, au lieu de le voir décroître, le crédit moral dont elle jouit auprès d'eux. Beaucoup de jeunes personnes font maintenant des études secondaires complètes; quel meilleur emploi pourraient-elles donner à leur savoir que de le faire servir à la formation intellectuelle de leurs fils et de leurs filles.

Quel que soit le degré d'instruction à donner aux enfants, il conviendra que pendant la dernière période de leurs études ils suivent les classes d'une école; c'est là un besoin pour leur initiative à la vie sociale, au moins pour les garçons.

Faut-il l'aide d'un cours?

Certaines mères, désireuses d'instruire leur premier enfant, ayant les loisirs et la patience voulue pour s'adonner à cette tâche, se sentent cependant trop novices en matière d'enseignement, trop craintives de mal assurer à elles seules la formation première

de leur élève... Tous les conseils qui vont suivre ne leur suffiront pas...

Celles-ci peuvent s'adresser à un bon cours, où elles conduiront elles-mêmes l'enfant une ou deux fois par semaine, pour assister régulièrement aux leçons données... Elles se réserveront le soin de faire faire, ensuite, les devoirs. Elles auront ainsi une direction qui leur facilitera la tâche; elles n'auront pas à élaborer elles-mêmes leurs programmes.

Disons bien vite cependant que le programme des manières à enseigner au tout jeune enfant ne doit pas nous effrayer; sa partie la plus difficile est la lecture et l'écriture, et il existe heureusement des méthodes grâce auxquelles les enfants apprennent à lire et à écrire sans fatigue et très rapidement.

(Comment j'élève mon enfant \$1.50 au comptoir, \$1.65 par la poste)

Avis aux mamans

Toutes les mamans qui ont des enfants, garçons et filles, en vacances, ne demandent sans doute pas mieux que de leur faire remplir au moins une partie de leurs loisirs d'une manière utile autant qu'agréable. Une belle occasion leur est donnée: il s'agit simplement de faire participer leurs enfants qui n'ont pas plus de quinze ans à notre Concours du Coin des Jeunes, dont les conditions paraissent tout les samedis en dernière page de notre journal. Le sujet de ce concours est: "Comment j'aimerais passer mes vacances"; il suffit de rédiger une description précise de ce qu'ils croient être les vacances idéales. De beaux prix seront attribués aux travaux classés... tous les travaux, classés ou non, sont susceptibles d'être publiés dans le Devoir.

Encouragez donc vos enfants à prendre part à ce concours; cela leur donnera la chance de mériter peut-être un beau prix, sans trop de peine.

LA DIRECTRICE

GAÏ ! FRICOTONS !

SALADE AU CHOU

1-2 tasse de vinaigre, 1 cuillerée à soupe de beurre, 1 cuillerée à soupe de moutarde, 1 cuillerée à soupe de cassonade, 1 oeuf, 1-2 tasse de lait sucré, 1-2 d'un chou, poivre et sel.

Mettez le vinaigre et le beurre ensemble dans un vaisseau sur le poêle et laissez jeter un bouillon. Après avoir bien mélangé, ajoutez la moutarde, la cassonade, le lait et les oeufs bien battus. Brassez doucement avec le vinaigre jusqu'à ce qu'il bouille. Coupez le chou bien fin, assaisonnez au goût, mettez dans la mayonnaise, et laissez jeter un bouillon. Quand c'est froid, c'est prêt à servir.

SALADE AUX ORANGES ET AUX BANANES

6 oranges, 3 bananes, le jus d'un demi-citron, 1-2 tasse de jus d'ananas, 1-2 tasse de sucre, le blanc d'un oeuf.

Pelez et coupez en petits morceaux quatre oranges et les bananes. Mélangez le jus de citron, le sucre, le blanc d'oeuf battu avec le jus des deux autres oranges. Faites bouillir, coulez et versez sur les fruits puis ajoutez le jus d'ananas en dernier. Servez bien froid.

BON A SAVOIR

Si on prend la précaution de suspendre les balais, ils garderont mieux leur forme et feront un meilleur ouvrage que si on les laisse reposer sur le plancher; si on les trempe dans l'eau chaude chaque jour, ils dureront plus longtemps que s'ils restent toujours secs.

* * *
Un petit balai pour les habits, taillé de manière que l'un des côtés soit plus long que l'autre, est beaucoup mieux que carré pour enlever la poussière dans les coins des pièces et aux bords des tapis. Il convient surtout pour épousseter les tapis d'escaliers.

* * *
Un pinceau rond est la chose la plus commode que l'on puisse trouver pour épousseter les coins des châssis et autres endroits difficiles. Il est surtout commode pour nettoyer les sculptures et les articles de fantaisie.

* * *
Un excellent moyen de nettoyer les murs de la poussière, c'est de faire un rouleau d'ouate que l'on attache à un bâton. On le passe sur toute la surface des murs et quand un rouleau s'est sali, on le brûle, puis on en fait un autre.

La source

La source tombait du rocher. Goutte à goutte à la mer affreuse. L'Océan fatal au rocher, Lui dit: "Que me veux-tu pleureuse?"

Je suis la tempête et l'effroi; Je finis où le ciel commence. Est-ce que j'ai besoin de toi, Petite, moi qui suis l'immense?"

La source dit au gouffre amer: "Je te donne, sans bruit ni gloire, Ce qui te manque, ô vaste mer! Une goutte d'eau qu'on peut boire".
Victor Hugo

PETIT CARNET

RYAN-LAUZON

Mardi, 17 juillet, à 8 heures et demie, en l'église Notre-Dame de Sept-Douleurs, à Verdun, le Rév. P. Marcel, O.F.M., bénira le mariage de Mlle Paula Ryan fille de M. J.-A. Ryan décédé et de Mme Ryan, à M. Léonard Lauzon, fils de M. et Mme Josephat Lauzon.

Les nouveaux époux, après réception chez la mère de la mariée, partiront pour Québec, Murray Bay, Saguenay.

Pas de faire-part.

LA PRESSE

Le vaillant abbé Bethlehem, si connu par ses campagnes contre l'immoralité, vient de faire paraître, aux éditions de la "Revue des lectures", un gros volume de 624 pages sur la Presse.

Cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui lisent un journal et en ignorent ou en méconnaissent la redoutable puissance.

L'abbé Bethlehem révèle quelle est

EATON

Un autre rabais dans les

Bas de Soie Chiffon entièrement Façonnés pour Dames

à partir de vendredi

1.69 1.69



Entièrement en soie — toutes les pointures

La série que nous vendions jusqu'à présent 1.85 est maintenant à 1.69, grâce à la puissance d'achat réunies des Magasins EATON. — c'est un nouvel exemple de l'efficacité des achats en grandes quantités au comptant.

Couleurs: sonata, chalet, cascade, chair, Mars, canne, Neptune, patio, gunmetal, Hoggar, platine, nu, blanc, circassien, taupe rose, Saturne, noir et blanc. Entièrement en soie avec entrée, pointe et talons doublés en fil. Toutes les pointures.

Rez-de-chaussée—Rue Victoria

NOTRE MAGASIN EST FERME TOUTE LA JOURNÉE LE SAMEDI PENDANT JUILLET ET AOUT

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

cette puissance, l'influence de la presse, ses dangers et ses méfaits, ses bienfaits et ses gloires, sa nécessité, les devoirs de chacun à son égard. Il s'appuie sur le témoignage d'une centaine d'écrivains, prélat, moralistes, journalistes. Il y joint des anecdotes spirituelles, des observations vécues, des faits historiques, des chiffres précis, qui donnent à l'ensemble la

couleur de la vie et le piquant des révélations sensationnelles.

C'est bien l'ouvrage le plus documenté, le plus intéressant, le plus sincère, et le plus accessible à tous les esprits qui ait été écrit, depuis longtemps, sur la presse. Louis Bethlehem, La Presse, in-8 couronné de 624 pages, broché, \$1.00 franco, au Service de librairie, qui donnent à l'ensemble la

LE DEVOIR

commencera samedi la publication d'un nouveau feuilleton.

La Noël à Sianfou

Récit de Chine

On nous communique cet émouvant récit, qui émane d'une Religieuse, Francisca Missionnaire de Marie:

29 décembre 1927
"Peut-être saurez-vous déjà, par les journaux, le Noël que nous avons passé à Sianfou?"

Hier soir, je suis revenue seule de notre refuge avec notre chère Soeur chinoise, Soeur I, qui était venue me chercher, et aujourd'hui je ne sais si je devrai prendre de nouveau le chemin de l'exil. Comme Dieu voudra. Fiat et Magnificat!

Mais je ne veux pas tarder à vous raconter en détail le désastre de cette belle fête si bien préparée cette année, si belle comme jamais en core. Tous les coeurs étaient à la joie la plus douce, les services divins splendides, les communions très nombreuses, les crèches ravissantes, tout était merveilleusement réussi.

Mais voici que le jour de Noël, vers 3 heures de l'après-midi, nous entendîmes de sourdes rumeurs venant du côté de la résidence, et l'on vint nous demander des renseignements pour les étudiants blessés par des chrétiens qu'ils avaient attaqués et provoqués à se battre.

A ce moment, Soeur E. conduisait les enfants du patronage à l'église, mais les chrétiens les forcèrent à rebrousser chemin, disant qu'il y avait danger pour elles. Nous

ne savions encore rien de plus, et nous fîmes une large distribution de pistaches, de noix et de figues aux enfants ravies que nous congédiamus aussitôt.

A 3 heures 1-2, je fis demander s'il y aurait la Bénédiction du T. Saint-Sacrement à la grande église, mais on me répondit que l'église était fermée et que déjà des troupes d'étudiants s'avançaient vers la mission.

J'ai su depuis que le Père avait envoyé message sur message aux autorités de la ville et n'en avait obtenu que deux gardes, et que recevant justement la visite du général commandant à Sianfou, il lui avait exposé ses craintes. Celui-ci promit d'envoyer immédiatement un bon nombre de soldats. Sortant de la résidence accompagnée des deux Pères européens, le général parla aux étudiants, mais pour toute réponse, il reçut une brigue sur la tête et disparut en toute hâte.

Les Pères eurent à peine le temps de rentrer à la résidence, mais déjà les étudiants se hâtaient sur les toits pour voir ce qui se passerait. Les Pères, aidés dans leur fuite par leurs fidèles serviteurs et de bons chrétiens, réussirent cependant à s'échapper, passant par-dessus les murs. Ils étaient saufs, grâce à Dieu.

Mais nous, pendant ce temps, sans connaître encore le motif de l'émouvement, nous en entendions le vacarme avec une mortelle inquiétude. Le

bruit devint de plus en plus assourdissant; nous entendions, du côté de l'église, des hurlements, le fracas de vitres cassées, de meubles renversés; cela dura une demi-heure, puis les voix se rapprochèrent, c'était notre tour.

Les Soeurs et les enfants réunies à la chapelle priaient avec instance, pendant qu'avec la sacristine, je me hâtai de mettre à l'abri ornements et vases sacrés.

Entendant des coups à la porte d'entrée, je fis immédiatement passer les enfants, accompagnés de deux religieuses, à l'atelier, situé à l'autre bout de l'enclos, et d'où, par une porte du jardin, l'espérance que des étudiants chrétiens et de bons païens avaient été forcés sous peine de mort de prendre part à la bagarre; c'est à eux que nous devons notre salut.

A ce moment, on fit ouvrir la porte du dispensaire et on nous força à entrer. Je n'en étais pas fâchée, inquiète comme je l'étais du sort de nos Soeurs et des 62 élèves réfugiés à l'atelier qui se trouvaient à l'arrière du dispensaire. En entrant, quelqu'un me dit tout bas: "Quatre sont déjà mortes". Vous devinez mon angoisse à cette nouvelle.

Dans la cour du dispensaire, on nous cerna de nouveau; vociférations et reproches recommencèrent; c'est alors qu'un grand et fort jeune homme armé d'un gourdin, voulut me frapper. Si le coup, dans toute sa violence, m'eût atteinte à la tête, j'en serais morte immédiatement; mais, grâce à Dieu, je ne fus touchée que légèrement. Quelques bons étudiants se mirent alors à crier: "Pou yan da" et tous ensemble répétèrent: "Pou yan da" (Ne frappez pas.)

L'atelier, dont la façade vitrée donne sur la cour du dispensaire, nous aperçevions les enfants entassés dans un coin, tandis que les émeutiers s'acharnaient à briser les fenêtres. Nous rejoignions enfin les enfants qui tremblaient et sanglotaient. Bien vite je leur demande s'il y

avait des mortes, et grâce à Dieu les enfants répondent négativement. Autour d'elles tout est en pièces, la statue de saint Joseph est brisée, la crèche est détruite, les images sont arrachées du mur et déchirées, les métiers sont en morceaux... bref un aspect désolant; mais, angoisse plus poignante encore, beaucoup d'enfants manquent et nos Soeurs ne sont pas là. Profitant d'un moment d'inattention, je traverse en hâte une autre cour, et vais à ce moment avec une joie inexprimable, Mère H. et les deux autres Soeurs, puis toute une bande de soldats envoyés au secours. Les nôtres étaient indemnes, pleines de courage et de confiance, mais elles avaient passé par un moment de terrible danger! Quittant la chapelle, elles n'étaient pas encore à l'atelier que déjà un groupe d'émeutiers les avaient rejointes. Les uns vociféraient contre les Soeurs, tandis que d'autres braient tout ce qu'ils pouvaient rencontrer, et d'autres enfouissaient les vitres de la porte de leurs bâtons pour faire voler les éclats sur les enfants qui, épouvantés, se jetaient à genoux, la tête contre terre.

Les forcées voulaient absolument arracher nos religieuses, les tirant par le bras, leur ordonnant de quitter les enfants et de les suivre. Calmes, elles répondirent qu'elles les suivaient librement s'il le fallait, mais à condition qu'elles ne toucheraient pas aux enfants. Celles-ci s'y opposèrent énergiquement, s'accrochant aux robes des religieuses debout au milieu de cette scène insupportable. Les étudiants leur disaient tout le mal contre les Soeurs Européennes, mais les enfants n'admettaient rien et criaient seulement: "Non, non, elles sont

très bonnes, nous ne les quitterons point, si vous les tuez, tuez-nous aussi, nous mourrons avec elles, mais nous ne les abandonnerons pas!" Alors une autre troupe d'étudiants vint et voulut forcer les élèves de Kaotang et du Tsoung-hue de partir avec eux; ils prirent les jeunes filles et les poussèrent dans la rue où celles-ci se sauvèrent dans des maisons hospitalières, avec une de nos vierges qui avait été entraînée avec elles.

C'est alors qu'arrivèrent les soldats. Les étudiants en furent avertis par un coup de sifflet; ils partirent aussitôt tête basse, mais sans que les soldats missent la main sur eux. Plusieurs centaines de soldats assuraient notre enclos, nous parcourant qu'ils feraient bonne garde la nuit, mais quelques moments plus tard tous étaient partis et ils ne revinrent pas.

Mais nous portions toujours encore sur nous le T. S. Sacrement. Préparant tant bien que mal l'autel de l'Oratoire, nous plaçâmes les ciboires sur l'autel, allumant deux cierges. A l'entour régnait la plus grande désolation, car là aussi tout avait été fracassé; les saintes images déchirées, abattues à coups de bâton, les portraits de nos Mères pendaient encore au mur, retournés la tête en bas. Le Sacre-Coeur est transpercé, la crèche brisée. La statue de la Sainte Vierge en fonte résistait à leurs efforts avait été tournée contre le mur. Nous avons persuadé les pauvres enfants de venir faire une adoration près du Saint-Sacrement; les voyant en sûreté et entourant honorablement les Saintes Espèces, inquiète pour les Pères, je partis avec Soeur I. et accompagnée d'un officier, pour l'église et

(A suivre)
Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et les mercredis correspondants:

1928
4 juil. 27 juin 6 juil.
Oufs, caisses 2,595 1,348 824
Beurre, boîtes 370 77 1,011
Fromage, meul. 17,767 5,454 13,955

LES PRIX DU GROS
LE MARCHE DE LA FARINE
Le marché est sans changement mais peu actif. Les prix étaient plus fermes hier.

Voici les prix cotés par la maison Elzabeth Ferguson pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:
Première patente 88.00
Deuxième patente 87.40
Forie à boulanger 87.20
Farine à pâtisserie 87.50
Farine d'avoine roulée, 90 lbs 83.90
Farine d'avoine roulée, 80 lbs 83.50

ENGRAIS ALIMENTAIRES
Le marché est ferme et inchangé. Il y a une bonne demande sur le marché local.

Il y a aussi une bonne demande sur le marché américain.

Gru blanc, tonne 43.25
Gru rouge, tonne 37.25
Son, tonne 35.25

BEURRE ET FROMAGE
Le marché du beurre continue d'être ferme. Il n'y a pas de changements de prix mais on escompte une hausse d'un sou pour demain.

Le marché du fromage est sans changement. Il y avait une bonne demande la semaine dernière.

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie.)

Beurre:
De crèmerie, en blocs 30s.
De crèmerie, à la livre 38s.
De cuisine 32s.

Fromage:
Québec doux, meul. 20 lbs. 23s.
Québec doux, au morceau 24s.
Canadien fort, au morceau 28s.
Canadien fort, au morceau 28s.
Kraft, boîte de 5 lbs 34s.
Kraft, boîte de 1 lb 36s.

OEUFs
Le marché est moins actif depuis la venue des grandes chaleurs. Il n'y a pas de changements de prix.

(Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie.)

Œufs frais:
Chantrelle 45s.
Extras 42s.
Premiers 36s.
Seconds 32s.

POMMES DE TERRE
(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Le marché est sans changement. Les patates coûtent au gros 70 sous prises au wagon en sacs de 90 livres. Aux détaillants, on les vend 90 sous, en sacs de 80 livres.

FRUITS
(Prix fournis par la maison S.-E. Maillette, 183 des Comptes de la rue St-Jacques)

Oranges Sunkist 80c à 85c la boîte
Oranges Red Bull 80c à 85c la boîte
Citrons Red Bull 80c à 85c la boîte
Citrons Messina 80c à 85c la boîte
Pamplemousses Florida 80c à 85c la boîte
Pamplemousses Porto-Rico 80c à 85c la boîte

Bananes Jumbo 80c à 85c la boîte
Bananes 1-2 75c à 80c la boîte
Bananes 1-2 75c à 80c la boîte
Bananes 1-2 75c à 80c la boîte
Bananes 1-2 75c à 80c la boîte
Bananes 1-2 75c à 80c la boîte

LEGENES
Asperges, penses 82c à 85c
Tomates du Texas 82c à 85c
Concombres Boston 82c à 85c
Echallottes canadiennes 82c à 85c
Celeri Californie 82c à 85c
Radicis canadiens 82c à 85c
Aubergines Californie 82c à 85c
Piments verts et rouges 82c à 85c
Oignons canadiens 82c à 85c
Choux de Californie 82c à 85c
Salade frisée, Montréal 82c à 85c
Salade iceberg Californie 82c à 85c
Choux-fleurs Californie 82c à 85c
Brocolis canadiens Jumbo 82c à 85c
Epinard américain 82c à 85c
Al. Californie 82c à 85c
Al. Italien 82c à 85c
Carottes canadiennes 82c à 85c
Bettes canadiennes 82c à 85c
Navets canadiens 82c à 85c
Navets Sainte-Foye, Québec 82c à 85c
Patates nouvelles, Cal. 82c à 85c
Patates nouvelles, Cal. 82c à 85c
Patates nouvelles, Cal. 82c à 85c
Patates nouvelles, Cal. 82c à 85c
Patates nouvelles, Cal. 82c à 85c
Patates nouvelles, Cal. 82c à 85c

Offre les actions de la Anglo-Canadian Ass.

La Canadian Investment Corporation offre au public une émission de 3,600 actions avec participation aux bénéfices de l'Anglo-Canadian Insurance Corporation, Limited, au prix de \$125.00 par action, soit à \$25.00 de prime par part. C'est le solde d'une émission originaire de 5,000 parts d'une valeur nominale de \$100 chacune. La présente mise en souscription terminée, la compagnie aura \$375,000 en argent et n'aura pas de passif.

Il convient de noter la composition essentiellement canadienne-française du Conseil d'administration; on y note les noms du notaire Henri Schetagne, de M. le sénateur P.-E. Blondin, de M. Antonin Galipault et de M. Joseph Daoust.

Le surintendant des assurances pour le Canada constate que, dans le cas de l'assurance-accident et maladie, les primes perçues au Canada, en 1925, se chiffrent par \$5,869,213 et les réclamations, par \$2,787,857, ce qui laisse un profit brut de \$3,081,356 aux compagnies. Les statistiques démontrent que 91.7% des personnes assurables contre les accidents et la maladie ont actuellement des polices les assurant. Pour ce qui est de l'assurance-feu, les primes perçues en 1925 s'établissent à \$53,272,767 et les pertes, à \$28,226,770, soit un profit brut de \$25,045,997 pour les compagnies opérant au Canada.

Il est une chose qu'on ne sait pas assez: c'est que des 138 compagnies d'assurance, 43 seulement sont canadiennes, et que, des \$53,272,767 de primes d'assurance-feu perçues annuellement au Canada, il n'y a que \$8,937,750 qui le soient par des compagnies canadiennes.

Le champ est donc vaste et l'entreprise peut être profitable, si elle est bien administrée.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
750 Abitibi	62 1/2	63 1/2	62 1/2	63
75 Asbestos Corp.	32 1/2	32 1/2	32 1/2	32 1/2
125 Asbestos Corp. pref.	91 1/2	92	91 1/2	92
10310 Brazilian	59	59 1/2	59	59 1/2
25 B.E. Steel 2e pref.	8	8	8	8
65 Bldg Products	37 1/2	37 1/2	37	37
50 Can. Brewing	33	33	33	33
50 Can. Bronze	90	90	90	90
215 Can. Ind. Alcohol	45	45	44 1/2	44 1/2
125 Can. Pow. and Pap.	36	36	36	36
215 Can. Steamship	39	39	38 1/2	38 1/2
35 Can. Steamship pref.	95 1/2	95 1/2	95 1/2	95 1/2
75 Can. Smelting	260	260	260	260
435 Dom. Bridge	87 1/2	88	87 1/2	87 1/2
105 Fraser	96	96	95	95 1/2
1315 Int. Nickel	59	59	58 1/2	58 1/2
315 Lake of Woods	73 1/2	74	74 1/2	73 1/2
200 Lyall	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2
100 Massey-Harris	108	108	108	108
30 Mont. Power	133	133	131 1/2	132 1/2
1200 Nat. Breweries	87	87	87	87
25 Port Alfred	76	76	75	75
325 Power Corp.	84 1/2	84 1/2	84 1/2	84 1/2
80 Price Bros.	92	92	91 1/2	91 1/2
395 Quebec Power	96	96	96	96
160 Shawinigan	205 1/2	205 1/2	205 1/2	205 1/2
25 Steel of Canada	93	93	93	93
50 Waynagmack	112	112	112	112
1910 Winn. Electric	112	112	112	112

LA MATINEE A LA BOURSE

TENDANCE IRRÉGULIÈRE, MAIS PLUTÔT À LA BAISSE DU MARCHE

La tendance générale des cours était passablement irrégulière, ce matin, en Bourse locale. Somme toute, le marché était plus faible.

Le *Brazilian* a débuté par une perte de près de deux points, à la nouvelle de la mort de Loewenstein, le financier belge. Ce stock s'est relevé plus tard de près d'un point, mais il a perdu ce gain avant la fermeture.

Montreal Power était ferme à 108, de même que *Quebec Power*, à 92, tous deux sans changement.

Power Corporation s'est alourdi de deux points à 74. *Shawinigan* a perdu un point et demi à 95 1/2.

Le *Winnipeg Electric* a été le titre le plus vigoureux de la liste. La cote de ce stock a grimpé de 4 points 1-2 à 115, clôturant à 114 1/2.

Parmi les industriels, *Canadian Industrial Alcohol* a perdu un point à 44 1/2. *The National Breweries* a fléchi d'un point et demi à 131 1/2.

Le *Dominion Bridge* a cédé un demi-point à 87 1/2, de même que *Lyall* à 73 1/2. *Int. Nickel*, par contre, s'est haussé de près de deux points à 97 3/4.

Steel of Canada a avancé d'un point et demi à 205 1/2.

Le compartiment des pâtes et papiers offre peu de changements.

Abitibi a clôturé à 63, sans changement, de même que *Canada Power* à 36. *Fraser* s'est haussé de deux points à 96, mais il a cédé un point avant la fermeture.

LA MATINEE AU CURB
44, rue Notre-Dame ouest, L'Ancestral 5151

Valeurs diverses
R. C. Packers 36
R. C. Packers 36
R. C. Packers 36
R. C. Packers 36
R. C. Packers 36
R. C. Packers 36

Asperges, penses 82c à 85c
Tomates du Texas 82c à 85c
Concombres Boston 82c à 85c
Echallottes canadiennes 82c à 85c
Celeri Californie 82c à 85c
Radicis canadiens 82c à 85c
Aubergines Californie 82c à 85c
Piments verts et rouges 82c à 85c
Oignons canadiens 82c à 85c
Choux de Californie 82c à 85c
Salade frisée, Montréal 82c à 85c
Salade iceberg Californie 82c à 85c
Choux-fleurs Californie 82c à 85c
Brocolis canadiens Jumbo 82c à 85c
Epinard américain 82c à 85c
Al. Californie 82c à 85c
Al. Italien 82c à 85c
Carottes canadiennes 82c à 85c
Bettes canadiennes 82c à 85c
Navets canadiens 82c à 85c
Navets Sainte-Foye, Québec 82c à 85c
Patates nouvelles, Cal. 82c à 85c
Patates nouvelles, Cal. 82c à 85c
Patates nouvelles, Cal. 82c à 85c
Patates nouvelles, Cal. 82c à 85c
Patates nouvelles, Cal. 82c à 85c
Patates nouvelles, Cal. 82c à 85c

Offre les actions de la Anglo-Canadian Ass.

La Canadian Investment Corporation offre au public une émission de 3,600 actions avec participation aux bénéfices de l'Anglo-Canadian Insurance Corporation, Limited, au prix de \$125.00 par action, soit à \$25.00 de prime par part. C'est le solde d'une émission originaire de 5,000 parts d'une valeur nominale de \$100 chacune. La présente mise en souscription terminée, la compagnie aura \$375,000 en argent et n'aura pas de passif.

Il convient de noter la composition essentiellement canadienne-française du Conseil d'administration; on y note les noms du notaire Henri Schetagne, de M. le sénateur P.-E. Blondin, de M. Antonin Galipault et de M. Joseph Daoust.

Le surintendant des assurances pour le Canada constate que, dans le cas de l'assurance-accident et maladie, les primes perçues au Canada, en 1925, se chiffrent par \$5,869,213 et les réclamations, par \$2,787,857, ce qui laisse un profit brut de \$3,081,356 aux compagnies. Les statistiques démontrent que 91.7% des personnes assurables contre les accidents et la maladie ont actuellement des polices les assurant. Pour ce qui est de l'assurance-feu, les primes perçues en 1925 s'établissent à \$53,272,767 et les pertes, à \$28,226,770, soit un profit brut de \$25,045,997 pour les compagnies opérant au Canada.

Il est une chose qu'on ne sait pas assez: c'est que des 138 compagnies d'assurance, 43 seulement sont canadiennes, et que, des \$53,272,767 de primes d'assurance-feu perçues annuellement au Canada, il n'y a que \$8,937,750 qui le soient par des compagnies canadiennes.

Le champ est donc vaste et l'entreprise peut être profitable, si elle est bien administrée.

LA BOURSE DE NEW-YORK
Cours communiqués par Geffroy et Cie

Membres de la Bourse de Montréal, 181, rue Notre-Dame ouest

Allied Chemical 17 1/2
American Can 88 1/2
American Locomotive 99 1/2
American Smelting 103 1/2
American Tel. and Tel. 37 1/2
American Woolen 19 1/2
Anaconda 68 1/2
Bethlehem Steel 35 1/2
Canadian Pacific 107 1/2
Chicago Bridge & Iron 116 1/2
Cleveland Steel 73 1/2
Cons. Gas of New York 153 1/2
Copper Production 72 1/2
E. I. du Pont de Nem. and Co. 37 1/2
Famous Players 127 1/2
General Electric 54 1/2
General Motors 83 1/2
International Nickel 59 1/2
International Paper 74 1/2
Mack Trucks 121 1/2
New York Central 119 1/2
Northern Pacific 96 1/2
New Haven 34 1/2
Packard Motor 78 1/2
Pan-American B. 43 1/2
Pennsylvania R. R. 63 1/2
Radio Corporation 183 1/2
Reading 102 1/2
Republic I. and S. 20 1/2
Singer Sewing Mach. 214 1/2
Southern Pacific 121 1/2
Standard Oil of New Jersey 44 1/2
Studebaker 193 1/2
Union Pacific 103 1/2
U. S. Industrial Alcohol 204 1/2
U. S. Rubber 20 1/2
U. S. Steel 139 1/2
Westinghouse 94 1/2
White Motor 294 1/2
Woolworth and Co. 182 1/2

BOURSE DE NEW-YORK
Cours communiqués par Geffroy et Cie

Membres de la Bourse de Montréal, 181, rue Notre-Dame ouest

Allied Chemical 17 1/2
American Can 88 1/2
American Locomotive 99 1/2
American Smelting 103 1/2
American Tel. and Tel. 37 1/2
American Woolen 19 1/2
Anaconda 68 1/2
Bethlehem Steel 35 1/2
Canadian Pacific 107 1/2
Chicago Bridge & Iron 116 1/2
Cleveland Steel 73 1/2
Cons. Gas of New York 153 1/2
Copper Production 72 1/2
E. I. du Pont de Nem. and Co. 37 1/2
Famous Players 127 1/2
General Electric 54 1/2
General Motors 83 1/2
International Nickel 59 1/2
International Paper 74 1/2
Mack Trucks 121 1/2
New York Central 119 1/2
Northern Pacific 96 1/2
New Haven 34 1/2
Packard Motor 78 1/2
Pan-American B. 43 1/2
Pennsylvania R. R. 63 1/2
Radio Corporation 183 1/2
Reading 102 1/2
Republic I. and S. 20 1/2
Singer Sewing Mach. 214 1/2
Southern Pacific 121 1/2
Standard Oil of New Jersey 44 1/2
Studebaker 193 1/2
Union Pacific 103 1/2
U. S. Industrial Alcohol 204 1/2
U. S. Rubber 20 1/2
U. S. Steel 139 1/2
Westinghouse 94 1/2
White Motor 294 1/2
Woolworth and Co. 182 1/2

BOURSE DE NEW-YORK
Cours communiqués par Geffroy et Cie

Membres de la Bourse de Montréal, 181, rue Notre-Dame ouest

Allied Chemical 17 1/2
American Can 88 1/2
American Locomotive 99 1/2
American Smelting 103 1/2
American Tel. and Tel. 37 1/2
American Woolen 19 1/2
Anaconda 68 1/2
Bethlehem Steel 35 1/2
Canadian Pacific 107 1/2
Chicago Bridge & Iron 116 1/2
Cleveland Steel 73 1/2
Cons. Gas of New York 153 1/2
Copper Production 72 1/2
E. I. du Pont de Nem. and Co. 37 1/2
Famous Players 127 1/2
General Electric 54 1/2
General Motors 83 1/2
International Nickel 59 1/2
International Paper 74 1/2
Mack Trucks 121 1/2
New York Central 119 1/2
Northern Pacific 96 1/2
New Haven 34 1/2
Packard Motor 78 1/2
Pan-American B. 43 1/2
Pennsylvania R. R. 63 1/2
Radio Corporation 183 1/2
Reading 102 1/2
Republic I. and S. 20 1/2
Singer Sewing Mach. 214 1/2
Southern Pacific 121 1/2
Standard Oil of New Jersey 44 1/2
Studebaker 193 1/2
Union Pacific 103 1/2
U. S. Industrial Alcohol 204 1/2
U. S. Rubber 20 1/2
U. S. Steel 139 1/2
Westinghouse 94 1/2
White Motor 294 1/2
Woolworth and Co. 182 1/2

BOURSE DE NEW-YORK
Cours communiqués par Geffroy et Cie

Membres de la Bourse de Montréal, 181, rue Notre-Dame ouest

Allied Chemical 17 1/2
American Can 88 1/2
American Locomotive 99 1/2
American Smelting 103 1/2
American Tel. and Tel. 37 1/2
American Woolen 19 1/2
Anaconda 68 1/2
Bethlehem Steel 35 1/2
Canadian Pacific 107 1/2
Chicago Bridge & Iron 116 1/2
Cleveland Steel 73 1/2
Cons. Gas of New York 153 1/2
Copper Production 72 1/2
E. I. du Pont de Nem. and Co. 37 1/2
Famous Players 127 1/2
General Electric 54 1/2
General Motors 83 1/2
International Nickel 59 1/2
International Paper 74 1/2
Mack Trucks 121 1/2
New York Central 119 1/2
Northern Pacific 96 1/2
New Haven 34 1/2
Packard Motor 78 1/2
Pan-American B. 43 1/2
Pennsylvania R. R. 63 1/2
Radio Corporation 183 1/2
Reading 102 1/2
Republic I. and S. 20 1/2
Singer Sewing Mach. 214 1/2
Southern Pacific 121 1/2
Standard Oil of New Jersey 44 1/2
Studebaker 193 1/2
Union Pacific 103 1/2
U. S. Industrial Alcohol 204 1/2
U. S. Rubber 20 1/2
U. S. Steel 139 1/2
Westinghouse 94 1/2
White Motor 294 1/2
Woolworth and Co. 182 1/2

BOURSE DE NEW-YORK
Cours communiqués par Geffroy et Cie

Membres de la Bourse de Montréal, 181, rue Notre-Dame ouest

Allied Chemical 17 1/2
American Can 88 1/2
American Locomotive 99 1/2
American Smelting 103 1/2
American Tel. and Tel. 37 1/2
American Woolen 19 1/2
Anaconda 68 1/2
Bethlehem Steel 35 1/2
Canadian Pacific 107 1/2
Chicago Bridge & Iron 116 1/2
Cleveland Steel 73 1/2
Cons. Gas of New York 153 1/2
Copper Production 72 1/2
E. I. du Pont de Nem. and Co. 37 1/2
Famous Players 127 1/2
General Electric 54 1/2
General Motors 83 1/2
International Nickel 59 1/2
International Paper 74 1/2
Mack Trucks 121 1/2
New York Central 119 1/2
Northern Pacific 96 1/2
New Haven 34 1/2
Packard Motor 78 1/2
Pan-American B. 43 1/2
Pennsylvania R. R. 63 1/2
Radio Corporation 183 1/2
Reading 102 1/2
Republic I. and S. 20 1/2
Singer Sewing Mach. 214 1/2
Southern Pacific 121 1/2
Standard Oil of New Jersey 44 1/2
Studebaker 193 1/2
Union Pacific 103 1/2
U. S. Industrial Alcohol 204 1/2
U. S. Rubber 20 1/2
U. S. Steel 139 1/2
Westinghouse 94 1/2
White Motor 294 1/2
Woolworth and Co. 182 1/2

BOURSE DE NEW-YORK
Cours communiqués par Geffroy et Cie

Membres de la Bourse de Montréal, 181, rue Notre-Dame ouest

Allied Chemical 17 1/2
American Can 88 1/2
American Locomotive 99 1/2
American Smelting 103 1/2
American Tel. and Tel. 37 1/2
American Woolen 19 1/2
Anaconda 68 1/2
Bethlehem Steel 35 1/2
Canadian Pacific 107 1/2
Chicago Bridge & Iron 116 1/2
Cleveland Steel 73 1/2
Cons. Gas of New York 153 1/2
Copper Production 72 1/2
E. I. du Pont de Nem. and Co. 37 1/2
Famous Players 127 1/2
General Electric 54 1/2
General Motors 83 1/2
International Nickel 59 1/2
International Paper 74 1/2
Mack Trucks 121 1/2
New York Central 119 1/2
Northern Pacific 96 1/2
New Haven 34 1/2
Packard Motor 78 1/2
Pan-American B. 43 1/2
Pennsylvania R. R. 63 1/2
Radio Corporation 183 1/2
Reading 102 1/2
Republic I. and S. 20 1/2
Singer Sewing Mach. 214 1/2
Southern Pacific 121 1/2
Standard Oil of New Jersey 44 1/2
Studebaker 193 1/2
Union Pacific 103 1/2
U. S. Industrial Alcohol 204 1/2
U. S. Rubber 20 1/2
U. S. Steel 139 1/2
Westinghouse 94 1/2
White Motor 294 1/2
Woolworth and Co. 182 1/2

BOURSE DE NEW-YORK
Cours communiqués par Geffroy et Cie

M. Loney M. Strachan



M. LONEY M. STRACHAN, président et directeur de la boulangerie Strachan, qui a été absorbée récemment, en même temps que Standard Bakeries, de Montréal, Browns' Bread, Limited, de Toronto, et Standard Bread, Ltd. d'Ottawa, par la Inter City Baking Co. Ltd. (Can. Newspaper Service)

Le marché du change
Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie:

Le premier prix indique le pair; le second, le cours du jour.

Cours moyens le 5 juillet 1928:

Angleterre, liv. st. 4.86 2-3 \$4.88 1/2
France, franc 19.3c. 19.36 1/2
Belgique, belga 13.9c. 14.03
Italie, lire 1.052 1/2
Suisse, franc 19.3c. 19.27
Hollande, florin 40.2c. 40.25
Espagne, peseta 19.3c. 19.50
Suède, couronne 26.8c. 26.77
Norvège, couronne 26.8c. 26.75
Danemark, cour. 26.8c. 26.82
Brésil, milreis 32c. 32.00
Etats-Unis, dollar 1/2 prime
Allemagne, mark 23.8c. 23.86

A WALL STREET
New-York, 5. — La tendance des cours était à la hausse, à l'ouverture de la séance, ce matin. *Texas and Pacific* a grimpé de 5 points à 172 3-4, un nouveau sommet. *Case Threshing Machine* s'est haussé à 350, son sommet précédent, et 4 points au-dessus de la fermeture de mardi. *General Electric* a débuté avec un gain de trois points. *Sears Roebuck, Kennecott Copper, Hupp Motors* et *Saint-Louis San Francisco* montraient des gains d'un point ou environ.

Une demi-heure après l'ouverture, les cours devenaient irréguliers avec une certaine tendance à la baisse.

Recettes du C. N. R.
Les recettes brutes du chemin de fer National, du 21 au 30 juin 1928, se sont élevées à \$7,157,206, au lieu de \$6,532,980 pour la même période de l'an dernier, soit une augmentation de \$624,226 ou de 10 pour cent.

NOS RÉCOLTES A LA FIN DE JUIN

DE PARTOUT, LE BUREAU DES STATISTIQUES REÇOIT DES RAPPORTS FAVORABLES L'ALBERTA S'ATTEND À UNE RÉCOLTE EXCEPTIONNELLE.

Ile-du-Prince-Edouard. — De la station expérimentale fédérale de Charlottetown: — Température de juin: maximum 81, minimum 40, moyenne, 57.32;

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

La réunion du Montreal Driving Club, à la piste de Delorimier, rendra fin cet après-midi, à l'hippodrome de la rue Saint-Jérôme et indique qu'il y aura foule et que l'élément féminin sera bien représenté.

Le Devoir a toujours désiré encourager les sports et les promoteurs et notre journal a décidé d'offrir un magnifique trophée au gagnant de la cinquième épreuve inscrite au programme d'aujourd'hui, preuve qui devait être le Handicap de Devoir mais qui n'a pu obtenir un nombre suffisant d'entrées. La Cinquième épreuve restera quand même la principale course de la matinée de clôture et le propriétaire du cheval vainqueur recevra des mains du rédacteur sportif du Devoir une magnifique coupe en argent qui sort des magasins Bousquet Frères. Le camp semble être bien avancé dans cette épreuve spéciale et l'offre du trophée aura pour effet de stimuler l'ardeur des propriétaires des jockeys qui seront engagés dans cette course et la lutte promet d'être contestée et intéressante.

LA LUTTE A L'ARENA

Lorsque M. Lucien Riopel annonça il y a plus de deux mois qu'il avait l'intention de faire repartir le sport de la lutte à Montréal la majorité des sportsmen doutaient de chances de succès mais notre promoteur, qui n'est pas à sa première épreuve, avait confiance et aujourd'hui nous pouvons dire qu'il n'espérait pas en vain.

Les premières séances furent plutôt ternes mais peu à peu l'assistance a grandi et depuis trois semaines nous voyons quatre, cinq et six mille personnes se rendre à l'arena pour voir nos vaillants lutteurs à l'œuvre et tous ces amateurs se déclarent très satisfaits des exhibitions données par les maîtres du matelas.

Lundi soir prochain M. Lucien Riopel donnera sa neuvième séance et le programme est exceptionnellement intéressant. A l'affiche figurent Stanislas Zhyzko, Henri Deglane, Frank Judson, Renato Gardini, Lappennet, Demetral, Varajo et Vogel. Tous, à l'exception de Varajo, sont avantageusement connus à Montréal et les amateurs qui se rendront à l'arena lundi sont assurés de passer une agréable soirée.

X.-E. NARBONNE

L'ASSOCIATION AMERICAINE

Les joutes d'hier:

Première partie:	
Indianapolis...	7 8 1
Louisville...	3 6 1

Deuxième partie:	
Indianapolis...	8 15 1
Louisville...	9 10 2

Troisième partie:	
Kansas City...	1 7 2
Milwaukee...	6 11 0

Deuxième partie:	
Kansas City...	1 6 3
Milwaukee...	6 8 1

Première partie:	
Columbus...	2 7 1
Toledo...	8 10 1

Deuxième partie:	
Columbus...	5 12 0
Toledo...	6 12 0

Première partie:	
Saint-Paul...	4 9 0
Minneapolis...	2 9 1

Deuxième partie:	
Saint-Paul...	6 14 1
Minneapolis...	11 14 2

LASALLE VS VICTORIA

Le Lasalle amateur a remporté, dimanche dernier, sa plus glorieuse victoire de la saison en battant le Notre-Dame du géant Désautels par 5 à 0. Cette victoire porte à cinq le nombre de victoires consécutives du Lasalle, dont deux blanchissages en règle dans les deux dernières rencontres. Carboneau, lanceur du Lasalle, est responsable du succès de son club en faisant mourir la poussière à treize coups du Notre-Dame et n'accablant que six coups sûrs durant cette joute.

Résultat par manche:
Notre-Dame 00000000 — 0 6 3
Lasalle 10000013x — 5 12 5
Batteries: Lasalle: Carboneau et Carboneau; Notre-Dame: Turgeon et Lamontagne.
Arbitres: Joly et Villeneuve.

Montréal gagne et perd hier

LES ROYAUX ET LE ROCHESTER SE SONT PARTAGÉ LES HONNEURS DU PROGRAMME DOUBLE. — LES AUTRES JOUTES DE L'INTERNATIONALE.

Rochester, 5. — Les clubs Montréal et Rochester se sont partagés les honneurs du programme double de hier à l'occasion de la fête de l'indépendance des États-Unis. La première partie fut gagnée par les Royals par 7 à 3 tandis que la deuxième fut remportée par les locaux par un résultat de 5 à 0.

Première partie:

ROCHESTER		Ab.	R.	H.	P.	A.	E.
Brown, 3b	5	1	1	2	2	1	
Layne, cg	4	1	2	1	0	0	
Torporcer, 2b	4	0	1	4	2	1	
Felix, cc	4	0	1	2	0	0	
Southworth, cd	4	0	2	0	0	0	
Gelbert, ac	2	1	1	3	6	1	
J. Smith, 1b	4	0	0	0	0	0	
O'Donnell, r	3	0	0	3	0	0	
H. Smith, 1	0	0	0	0	0	0	
x-Gowdy	1	0	0	0	0	0	
xx-Kaufman	0	0	0	0	0	0	

MONTREAL		Ab.	R.	H.	P.	A.	E.
Fewster, 2b	5	1	1	4	4	0	
Gaudette, cg	4	0	1	3	1	0	
Haines, cc	5	2	1	2	0	0	
Murphy, cd	3	0	2	3	0	0	
D. Smith, r	5	1	1	2	0	0	
Stapleton, 1b	4	1	3	9	2	0	
Radwan, ac	4	0	1	2	2	0	
Vick, 3b	4	1	1	2	5	0	
Falk, 1	3	1	1	0	2	0	

Totaux	35	3	8	27	13	3	
--------	----	---	---	----	----	---	--

MONTREAL		Ab.	R.	H.	P.	A.	E.
Fewster, 2b	5	1	1	4	4	0	
Gaudette, cg	4	0	1	3	1	0	
Haines, cc	5	2	1	2	0	0	
Murphy, cd	3	0	2	3	0	0	
D. Smith, r	5	1	1	2	0	0	
Stapleton, 1b	4	1	3	9	2	0	
Radwan, ac	4	0	1	2	2	0	
Vick, 3b	4	1	1	2	5	0	
Falk, 1	3	1	1	0	2	0	

Totaux	37	7	12	27	16	1	
--------	----	---	----	----	----	---	--

x-Frappa pour Berley dans la 9e. xx-Couru pour Gowdy dans la 9e.

Montréal 001400200 — 7
Rochester 012000000 — 3

SOMMAIRE

Coups de deux buts, Southworth (2), Stapleton (2), Layne. Coups de circuit: Gelbert et Layne. Buts volés, Haines, Murphy. Sacrifices: Radwan. Double-jeu: Brown à Torporcer à L. Smith; Gelbert à D. Smith; Radwan à Fewster. Laissez sur les buts: Rochester 8, Montréal 10. Buts sur balles de H. Smith, 4; de Falk, 3; de Berley, 1. Retirés au bâton par H. Smith, 2, par Falk, 1, par Berley, 3. Coups réussis sur H. Smith, 11 en 6 manches 2-3; sur Berley, 1 dans 2 manches 1-3. Frappés par le lanceur, par H. Smith, (Vick). Balle mal lancée: H. Smith. Lanceur perdant, H. Smith. Arbitres: Parker, Clark et Gaston. Temps, 2 heures.

Deuxième partie:

ROCHESTER		Ab.	R.	H.	P.	A.	E.
Brown, 3b	4	1	1	2	1	0	
Layne, cg	4	1	1	4	0	0	
Torporcer, 2b	4	0	1	4	2	1	
Felix, cc	4	0	1	2	0	0	
Southworth, cd	2	0	1	0	0	0	
Gelbert, ac	4	1	1	2	5	0	
J. Smith, 1b	3	1	0	11	1	0	
O'Donnell, r	4	0	1	3	0	0	
xx-Holt	1	0	0	1	2	0	
Arnold, 1	0	0	0	0	0	0	

MONTREAL		Ab.	R.	H.	P.	A.	E.
Fewster, 2b	4	0	0	4	2	1	
Gaudette, cg	3	0	0	2	3	0	
Haines, cc	3	0	2	3	0	0	
Murphy, cd	3	0	0	0	0	0	
R. Smith, r	3	0	1	5	2	1	
Stapleton, 1b	3	0	0	6	0	1	
Radwan, ac	3	0	1	5	2	1	
Vick, 3b	2	0	0	0	0	0	
x-Shannon 3b	1	0	0	0	0	0	
xx-Holt	1	0	0	1	0	0	
Arnold, 1	0	0	0	0	0	0	

Totaux	29	0	5	24	10	4	
--------	----	---	---	----	----	---	--

xx-A frappé pour Vick à la 8e. xx-A frappé pour Sherrid à la 8e.

Résultat par manche:
Montréal 000000000 — 0
Rochester 02000120x — 5

SOMMAIRE

Coups de deux buts: Haines, (2), Felix, Southworth, Holt. Coups de 3 buts: Layne. Buts volés: Brown et Gowdy. Sacrifices: Murphy. Double-jeu: Torporcer à Gelbert à L. Smith; Torporcer à L. Smith. Laissez sur les buts, Montréal, 4; Rochester, 8. Buts sur balles de Sherrid, 3, de Arnold, 1, de Decatur, 1. Retirés au bâton, par Decatur, 3, par Sherrid, 2, par Arnold 2. Coups réussis sur Sherrid, 8, dans 7 manches; sur Arnold, 1 dans 1 man-

che. Lanceur perdant, Sherrid. Arbitres: Clark, Parker et Gaston. Temps, 1 heure 45.

AUTRES JOUTES

Première partie:
Reading 000500000 — 5 9 1
Baltimore 07010010x — 9 9 2
Batteries: Fowler, Scheseler, Potts, Lautenbacher et Leggett; Johnson, Coumbe et Devine.

Deuxième partie:
Reading 00022700 — 11 12 0
Baltimore 000102001 — 4 8 3
Batteries: Harrison, Welch et Lake; Cantrell et Devine.

Première partie:
Toronto 070000000 — 7 12 0
Buffalo 000400000 — 4 9 2
Batteries: Doyle et Phillips; Ogden et Urban.

Première partie:
Toronto 001000201 — 4 9 1
Buffalo 20021110x — 7 14 0
Batteries: Fisher, Levenson, Martin et Styles; Mills, Hayes et Urban.

Première partie:
Newark 101001000 — 3 7 0
Jersey City 000000004 — 4 11 2
Batteries: Moore et Skiff; Johnson et Lesko.

Deuxième partie:
Jersey City 000300021 — 6 8 3
Newark 03100120x — 7 14 2
Batteries: Breaime, Henderson et Lesko; Bagby et Jenkins.

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

Wimbledon, 5. — René Lacoste, de France, a arrêté le traditionnel "comme back" de Bill Tilden, dans l'une des plus belles parties jamais vues ici.

Les deux fils de la France et des États-Unis se sont rencontrés devant un assistance neutre de 15,000 personnes pendant que 5,000 étaient en dehors des estrades, sous la surveillance d'un bataillon de la police de Londres.

Tilden avait la victoire à sa merci, comme il y a un an, pour faiblir à la dernière minute. Hier ce fut la même chose et Lacoste l'a emporté par 2-6, 6-4, 2-6, 6-4, 6-3.

Donc, pour la quatrième fois en cinq ans, la finale de Wimbledon sera composée de Français. L'adversaire de Lacoste, samedi sera le champion de 1927, Henri Cochet, qui a aussi dû livrer une dure lutte pour triompher de Bousset, dans une rencontre de la semi-finale. Le résultat est 11-9, 3-6, 6-3, 6-2.

La victoire de Lacoste a suivi la victoire de Helen Wills qui s'est rendue aux finales en battant Mlle Elizabeth Ryan, 6-2, 6-1. Ce fut la meilleure partie jamais fournie par Mlle Wills. Cette année, Mlle Wills rencontrera la même adversaire que l'an dernier Mlle Elia de Alvarez, d'Espagne, qui a battu Daphne Akhurst, d'Australie, 6-3, 6-0.

LE CHAMPIONNAT D'ONTARIO

Voici les résultats obtenus hier au tournoi pour le championnat de la province d'Ontario, disputé à Ottawa:

G. H. Raper, Montréal, a défait P. C. Hart, Montréal, 6-3, 6-1.
Mlle P. Grierson et R. W. Desbarres, Ottawa, ont défait Mlle L. Blackburn et E. Taschereau, Ottawa, 6-1, 6-1.

Mlle F. S. Rykert Ottawa, et A. D. Noble, Boston, Mass., ont défait Mlle D. Laurie et R. Dillon, Ottawa, 6-2, 6-0.

Mme H. Beer, Ottawa, et J. M. McDougall, Montréal, ont défait Mlle H. Nicol et G. H. Raper, Montréal, 6-2, 6-0.

A. J. Vesey et A. S. Vesey, Montréal, ont défait G. Choissard et C. H. Coursolles, Ottawa, 6-4, 6-3.

Gilbert Nunn et W. F. Martin, Toronto, ont défait A. Hern, Montréal, et R. D. Steers, Ottawa, 6-2, 6-0.

L. O. Thomas et D. A. Mackinson, Ottawa, ont défait L. Hilt et M. Margesson, Toronto, 7-5, 6-1.
J. Paradis et E. C. Condon, Ottawa, ont défait J. W. Woods, Montréal, et D. D. Gunn, Toronto, 5-7, 6-2, 6-3.

Willard F. Crocker et Marcel Rainville, Montréal, ont défait E. C. et C. P. Connolly, Ottawa, 6-1, 6-3.

Mlle G. Claudet et R. Quain, Ot-

La réunion de Delorimier

LE PREMIER MEETING DU MONTREAL DRIVING CLUB SE TERMINERA CET APRES-MIDI — LADY CHILTON A W. G. CAMPBELL GAGNE HIER. — LES RESULTATS.

La réunion de Delorimier se clôturera cet après-midi avec un programme de sept courses et la direction du club a décidé d'inviter les dames pour la dernière matinée. Une assistance assez nombreuse assistait hier après-midi à la piste de la rue Saint-Jérôme et les amateurs du turf ont été témoins d'épreuves fort intéressantes.

Deux courses ouvertes aux jeunes et pouliches constituaient les numéros principaux d'hier et dans chaque cas les favoris sont sortis victorieux. Golden Locks a été la première jument à compter et Lady Chilton fut la deuxième.

Le jockey L. Jenkins a été suspendu pour une période de cinq jours à cause de l'absence, alors qu'il conduisait Just Clare, dans la deuxième course, gagnée par Tid Bit.

Résultats des épreuves:

PREMIERE COURSE, 5 furlongs. Bourse \$500.00. — Foolscap, 107, Brown, \$7.40 en 1er, \$4.00 en 2e et \$3.60 en 3e. Lombardo, 112, Woodstock, \$7.40 en 2e et \$5.50 en 3e. Toller, 107, Kiniry, \$9.90 en 3e. Départ à 2 h. 56.

Cyclamen, 115, Williams; Silvermire, 112, Smith; Sir Glen, 112, McAlaney; Sniper, 111, Cogan; Annie Grace, 109, McCrann; Ternley, 112, Grassia, ont aussi couru. Temps 1:22 1-5. Piste rapide.

DEUXIEME COURSE, 7 furlongs. Bourse \$500. — Tid Bit, 109, Smith, \$11.10, \$5.00, \$3.25. Elkcrest, 108, Moran, \$3.10, \$2.85. Barthelmess, 112, Harthaway, \$3.70. Départ à 3 h. 24. — Just Clare, 113, Jenkins; Netherby, 108, Kiniry; Dr. Jiggs, 108, Williams; Affectionate Mary, 104, Brown; Venizelos, 107, Ingersoll; Derelict, 111, Darou, ont couru. Temps 1:30 2-5.

TROISIEME COURSE, 5 furlongs. \$500. — Golden Locks, 111, McAlaney, \$3.95, \$3.20, \$2.85. Faith W., 106, Brown, \$4.55, \$2.95. Fidelity House, 107, Ingersoll, \$4.85. Départ à 3 h. 56. — Verbena, 108, Smith; Daisy Belle, 108, Hudgins; Polyglia, 102, Williams; Josie Hartman, 106, Munas; Joella J., 112, Woodstock; Louise B., 109, Foden, ont couru. Temps 1:02.

QUATRIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse \$500. — Lady Chilton, 114, Foden, \$3.40, \$2.70, \$2.60. Ella Rufus, 105, Williams, \$3.40, \$2.65. Winsome, 112, Harthaway, \$3.85. Départ à 4 h. 30. — Zoonia, 106, Brown; Sporting Life, 107, Kiniry; Golden Answer, 101, Bryson; Paganetta, 108, Hudgins; Smackover, 108, Woodstock; Brom Rock, 108, Smith, ont couru. Temps 1:02 1-5.

CINQUIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$500. — Clodomir II, 108, Woodstock, \$3.40, \$2.65, \$2.50. Lady Edna, 102, Ingersoll, \$4.20, \$3.85. Twenty Minutes, 104, Williams, \$3.15. Départ à 4 h. 59. — Fast Wind, 100, Bryson; Single Pie, 104, Kiniry; Floss, 102, Duggan; Fair Lad, 100, Brown; Foundation, 102, Cogan, ont couru. Temps 1:45 1-5.

SIXIEME COURSE, 1-16 mille. Bourse \$500. — Ibbv, 110, Kiniry, \$8.45, \$4.50, \$3.40. Polly Leighton, 102, Williams, \$8.40, \$3.80. Impossible, 110, Harthaway, \$3.20. Départ à 5 h. 29. — Marvélite, 106, Cogan; Don Bonero, 110, Smith; Recup, 107, Doyle; Senor, 112, Brown, ont couru. Temps 1:52 3-5.

SEPTIEME COURSE, 1-16 mille. Bourse \$500. — State Rights, 107, Smith, \$6.40, \$3.75, \$3.30. Who's Me, 110, Williams, \$4.85, \$3.60. Burtheth, 113, Hensley, \$5.30. Départ à 6 h. 00 heures. — Gilbert Cooke, 112, Brown; Illinois King, 106, Doyle; Honk, 106, Cogan; Parmachenee Belle, 106, Ingersoll; Cruden, 106, Frederick, ont couru. Temps 1:53.

tawa, ont défait Mlle M. McDougall et C. O'Connor, Ottawa, 6-3, 8-6.
Mlle K. Gallery, Montréal, et M. Margesson, Toronto, ont défait Mlle M. K. Hoppell, Ottawa, et J. M. Freed, Philadelphia, 6-0, 6-4.

Mme C. Beaupré, Québec, et M. Rainville, Montréal, ont défait Mlle M. Moffit et W. H. D. MacMahon, Ottawa, 6-1, 6-1.

Mlle M. Paradis et J. Paradis, Ottawa, ont défait E. Wayland et P. C. Hart, Montréal, 6-1, 6-4.

H. V. Banks et J. R. Johnson, Ottawa, ont défait E. A. Purkis, Toronto, et P. C. Hart, Montréal, 14-12, 0-2, retirés.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les parties disputées hier dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

R. H. E.
Boston 000002200 — 4 8 1
Philadelphie 11011001x — 5 9 2
Batteries: Ruffing et Heving, Hofmann, Ehmke, Rommel, Grove et Cochrane.

Deuxième partie:
Boston 30000900 — 3 11 1
Philadelphie 02203022 — 11 17 0
(Termine à la huitième manche pour cause d'obscurité).

Batteries: Morris, Simmons et Heving; Quinn et Cochrane.
St-Louis 000050600 — 11 9 1
Chicago 020002202 — 8 12 1
Batteries: Crowder et Schang; Walsh, Connally, Leopold et Schalk, McCurdy.

Deuxième partie:
St-Louis 000000000 — 0 5 0
Chicago 001000000 — 1 4 0
Batteries: Ogden et Manion; Thomas et Crouse.

New-York 000000110 — 2 7 0
Washington 31000010x — 5 10 0
Batteries: Shealy, Campbell et Grabowski, Collins; Jones et Kenna.

Deuxième partie:
New-York 000005000 — 5 8 0
Washington 000000202 — 4 9 1
Batteries: Johnson, Hoyt et Collins; Brown, Burke, Marberry et Ruel.

Cleveland 000200012 — 5 12 0
Detroit 30500020x — 10 16 0
Batteries: Shaute, Harder et L. Sewell; Carroll et Hargrave.

Deuxième partie:
Cleveland 000000022 — 4 9 0
Detroit 003000000 — 3 8 3
Batteries: Miller, Uhle, Bayne et Myatt; Billings, Stoner et Hargrave.

LIGUE NATIONALE
Brooklyn 002221001 — 8 14 1
New-York 100000020 — 3 9

Au conseil municipal

La seconde lecture du règlement d'emprunt de \$14,825,235.

Les adversaires de l'achat continuent leur opposition à l'adoption du règlement d'emprunt qui permettra de payer le prix de la *Montreal Water* — On adopte la taxe spéciale des pavages — M. Mathewson nommé maire-suppléant.

Le conseil a adopté à sa séance spéciale d'hier, en seconde lecture, le projet de règlement d'emprunt au montant de \$14,825,235 pour le paiement de l'achèvement de la *Montreal Water* dont l'achat a été adopté à la séance d'avant-hier. Le conseil a aussi autorisé le comité exécutif à faire un emprunt temporaire de \$8,858,835.19 de la Banque de Montréal en attendant que le marché des obligations soit plus propice au lancement d'un fort emprunt. L'emprunt temporaire de la Banque de Montréal est fait au taux de 4 1/2 p. c. comme le seront les obligations que la ville émettra lorsqu'elle fera un emprunt définitif à 40 ans.

La séance d'hier a été plutôt calme quoique les adversaires de l'achat aient persisté dans leur opposition en votant contre tous les articles du projet d'emprunt et malgré une courte attaque du président du comité exécutif contre l'un de ses collègues, l'échevin O'Connell.

RAPPORT DE L'EXECUTIF

Le rapport du comité exécutif demandant l'autorisation de faire un emprunt temporaire de plus de 8 millions se lit comme suit:

"Que, conformément aux dispositions de la charte de la cité et en vertu de l'article 5 du règlement qui est actuellement devant le conseil, pourvoyant à un emprunt de \$14,825,235.31 pour payer l'indemnité d'expropriation en capital, intérêts et frais de biens, pouvoirs, actifs et franchises de la *Montreal Water and Power Company*, à soit fait un emprunt temporaire n'excédant pas \$8,858,835.19 au moyen de bons du trésor, pour une période de temps n'excédant pas six mois, au taux de 4 1/2 p. c., vu que le temps n'est pas jugé favorable pour l'émission immédiate de l'emprunt autorisé par le règlement ci-dessus mentionné."

Dès que la lecture de ce rapport eut été faite, l'échevin Holland a voulu appeler un *next meeting*, mais l'échevin Léon Trépanier s'y est opposé en disant qu'un *next meeting* ne peut être appelé sur une question inscrite à l'ordre du jour. Quoique le maire ait décidé dans le même sens, l'échevin Holland a insisté, mais on lui a demandé d'en appeler de la décision du maire s'il n'était pas satisfait.

M. Desroches a alors fait venir l'avocat en chef de la ville, Me Guillaume St-Pierre, en expliquant qu'il ne voyait rien d'illicite dans la procédure suivie pour l'achat de la *Montreal Water*. Et l'avocat de la ville confirma la décision du maire. Les échevins Trépanier et Desroches, après l'adoption du rapport du comité, ont proposé la seconde lecture du projet de règlement d'emprunt. Mais ici encore il se fit de l'opposition, les échevins Bray et Holland proposant un amendement contre cette seconde lecture. La question de savoir si on procéderait à la seconde lecture a été adoptée par un vote de 23 à 12.

Pour les échevins Turcot, Desroches, Gendreau, Langlois, Emond, Quintal, Gabias, Trépanier, Lalanette, Angignon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Legault, Mercure, Poulin, Levine, Fortin, Arcand, Dupéré, Landry et Vallée (23).

Contre: les échevins O'Connell, Rubenstein, Hogan, Bray, Morgan, Mathewson, Holland, Mathieu, Fagan, Biggar et le maire (12).

Le préambule du projet de règlement (que nous publions au texte plus bas) fut ensuite adopté, puis le greffier fit la lecture du premier article. Mais immédiatement, l'échevin Mathewson se leva pour attirer l'attention sur une phrase de cet article disant que le remboursement pourra être fait "dans la monnaie du pays ou l'emprunt sera payable et ou le remboursement en sera réclamé à l'échéance". M. Mathewson trouvait que cette disposition pouvait être dangereuse. On ne sait pas ce qui peut survenir d'ici quarante ans. Qui nous dit que le remboursement ne sera pas réclamé dans un pays où la monnaie canadienne sera fortement dépréciée à cette époque? Il s'agit donc de prendre les dispositions nécessaires pour protéger Montréal.

L'échevin Desroches a alors fait remarquer que cet article est suivant la formule ordinaire et que jamais on ne s'y est opposé dans le passé. D'ailleurs, pour plus de sûreté, on avait soumis le règlement préparé par les avocats de la ville, à l'avocat-conseil, Me Laurendeau, qui l'avait adopté.

M. HOUE INTERVIEW

Le maire, quittant son siège, est intervenu dans le débat pour appuyer l'échevin Mathewson. Si nous faisons un emprunt en Angleterre, dit-il, et que dans 40 ans la livre anglaise ou le dollar canadien soient fortement dépréciés sur le marché de New-York, qui nous dit que les créanciers anglais ne passeront pas leurs créances aux Américains et que Montréal ne sera pas ainsi appelé à payer un montant beaucoup plus considérable justement à cause de la dépréciation de notre monnaie. Le maire est d'opinion qu'il vaudrait mieux étudier plus longuement la question avant d'adopter le projet en seconde lecture.

M. Desroches dit que l'objection serait juste s'il s'agissait d'adopter l'emprunt même. Mais ce n'est qu'une autorisation d'emprunter et le comité devra toujours revenir devant le conseil pour faire adop-

ter l'emprunt même. Il pourra alors spécifier les mesures de protection nécessaires qu'il faudra prendre. Toutes les précautions seront prises comme à l'ordinaire lorsque les souscriptions seront demandées. M. Mathewson n'en voulait pas moins une garantie immédiate et, secondé par l'échevin Holland, il proposa de biffer les mots qu'il trouvait dangereux. Et il expliqua qu'il s'agissait d'une question de principe.

Mais cela eut pour effet de faire protester le président du comité exécutif qui trouve qu'on invoque trop souvent les questions de principe pour faire de l'opposition. Il attaque M. Mathewson parce que celui-ci n'avait jamais protesté auparavant contre le même article dans les projets d'emprunts précédents et il trouve curieux qu'il ait fallu que ce soit pour l'achat de la *Montreal Water* qu'on ait trouvé des objections. Il croit que ses collègues et lui-même ont tenu compte des principes autant que les adversaires de l'achat. La ville a une dette de plus de 150 millions et tous les emprunts passés ont été faits suivant la même formule.

M. Legault a aussi insisté pour conserver le texte tel quel et M. Gabias dit que depuis cinq ans, M. Mathewson a voté des emprunts pour un total de \$55,000,000 sans jamais protester. Celui-ci insiste en disant que ce qui avait été fait dans le passé ne changeait rien à la situation actuelle. Il s'agit maintenant de bien faire et de prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger Montréal.

Le vote sur l'amendement Mathewson se répartit comme suit: Pour: les échevins O'Connell, Rubenstein, Hogan, Bray, Morgan, Mathewson, Holland, Mathieu, Fagan, Biggar et le maire (11).

Contre: les échevins Turcot, Desroches, Gendreau, Langlois, Emond, Quintal, Gabias, Trépanier, Lalanette, Angignon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Legault, Mercure, Poulin, Levine, Fortin, Arcand, Dupéré, Landry et Vallée (24).

M. O'CONNELL DISSIDENT

Après lecture du second article, le maire ayant demandé s'il se ralliait à l'adoption, l'échevin O'Connell se prononça dissident ainsi que plusieurs autres. Cela eut pour effet de faire lever M. Desroches qui protesta avec d'autant plus de vigueur qu'il voyait une opposition systématique et qu'on menaçait d'obliger le maire à prendre le vote sur chacun des articles. L'échevin O'Connell, dit-il, devrait être le dernier homme à adopter une semblable attitude. Ce n'est pas parce qu'il était opposé à l'achat qu'il doit, aujourd'hui que l'achat a été décidé par le conseil, s'opposer à tous les articles du règlement d'emprunt. Ce règlement est aussi bon que les précédents puisqu'il est fait dans les mêmes termes. Et M. O'Connell, qui est le doyen du conseil, a toujours voté de tels règlements dans le passé. Pourquoi aujourd'hui s'oppose-t-il à celui que nous soumettons si ce n'est pas simplement pour faire de l'opposition?

M. O'Connell dit regretter d'avoir une opinion différente de celle de son collègue, mais qu'il y a en jeu une question de principe. C'est son droit de ne pas vouloir de l'achat de la *Montreal Water* et de se prononcer contre toute mesure tendant à permettre à la ville de consommer cette transaction.

Afin d'éviter de prendre le vote et de perdre du temps inutilement, le maire a alors demandé si les échevins se prononçaient suivant la même division que précédemment, ce qui a été consenti par tous ceux qui s'étaient prononcés contre l'adoption du premier article continuant à s'opposer à tous les autres. Seul M. Biggar a différé d'opinion et s'est prononcé pour l'adoption du dernier article disant que ce règlement n'aurait d'effet qu'après avoir été adopté par le conseil.

Le conseil a ensuite procédé à l'étude de l'ordre du jour.

LES PAVAGES

L'échevin Lalancette a voulu ouvrir le débat sur la question des pavages lorsqu'il s'est agi d'étudier le projet de taxe spéciale de 95 sous par \$1,000 d'évaluation pour le remboursement de cette partie des pavages qui sont faits par toute la ville, mais il en a été empêché parce que cette question a été définitivement réglée par la Législature. La taxe spéciale a été adoptée et sera perçue prochainement. En octobre, elle devra avoir rapporté à la ville un montant de \$1,025,556.

MAIRE-SUPPLÉANT

L'échevin Holland ayant refusé de se laisser nommer maire-suppléant, l'échevin Trépanier a proposé l'échevin Mathewson, ce qui a été adopté à l'unanimité. Celui-ci, en remerciant ses collègues, a dit que cette nomination était un bel exemple du bon esprit qui règne au sein du conseil malgré les opinions divergentes. Et il a dit que sa nomination en est une preuve d'autant plus grande qu'il a été l'un de ceux qui se sont opposés à l'achat de la *Montreal Water* avec le plus de vigueur.

A l'échevin Holland qui voulait savoir si le contrat d'achat de la *Montreal Water* avait été signé dans

l'avant-midi, M. Desroches a dit que non. Il a ensuite déclaré qu'il le signera lorsque la troisième lecture du règlement d'emprunt aura été faite. Le contrat est déjà entre ses mains et il est signé par les représentants de la compagnie. Il ne reste que les signatures des représentants de la ville à y apposer.

SALAIRES

Il y a eu de nombreuses interpellations au sujet des salaires de certains employés. A la fin, excédé, le président du comité a dit qu'on paraissait se creuser la tête pour trouver des interpellations qui pourraient être populaires. Il croit que nos employés sont aussi bien payés que dans les autres villes dans l'ensemble, et beaucoup mieux dans certains cas.

Le conseil siégera aujourd'hui pour adopter le projet de règlement en troisième lecture.

TEXTE DU REGLEMENT D'EMPRUNT

Règlement pourvoyant à un emprunt de \$14,825,235.31 pour payer l'indemnité d'expropriation en capital, intérêts et frais, des biens, pouvoirs, actifs et franchises de la *Montreal Water & Power Company*

(Adopté par le Comité exécutif le 18 juin 1928, et, par le Conseil, le 1928).

ATTENDU que par la loi 4 George V, chapitre 109, section 9 (Québec 1914), la Cité a été autorisée à acquérir par voie d'expropriation la totalité des biens, pouvoirs, actifs et franchises de la *Montreal Water & Power Company*, comme entreprise en voie d'exploitation (*going concern*), et à emprunter au moyen de bons ou rentes inscrites, payables en quarante ans à compter de la date de l'émission, à un taux maximum d'intérêt de 4 1/2 p. c. par an, un montant suffisant pour payer l'indemnité d'expropriation avec intérêt, ainsi que la part des frais de la Cité dans les procédures d'expropriation, cet emprunt ne formant pas partie de la dette fondée ou consolidée de la Cité;

ATTENDU que par sa résolution du 6 août 1927, le Conseil, sur rapport du Comité exécutif, a autorisé ladite expropriation, qui a eu lieu;

ATTENDU que, par la sentence rendue le 7 mars 1928 par les arbitres nommés à cette fin, l'indemnité payable par la Cité pour cette expropriation s'élèvera à la date du 4 juillet 1928 à la somme de \$15,016,527.97, à laquelle il faut ajouter la somme de \$119,546.23, pour les frais à la charge de la Cité et dont il faut retrancher la somme de \$310,038.89, représentant la différence entre la prime que la Compagnie aurait à payer pour le rachat immédiat de ses débetures et la valeur présente de la prime que la Cité serait appelée à payer à l'échéance desdites débetures, le 30 juin 1932;

ATTENDU que les biens expropriés sont actuellement hypothéqués pour une somme de \$5,465,914.62, représentant des obligations émises par ladite Compagnie et qui échiront le 30 juin 1932;

ATTENDU qu'en vertu de ladite loi, la Cité a le pouvoir d'assumer cette dette de la Compagnie, et en l'assumant, elle n'est tenue de payer immédiatement que la différence entre cette dette, avec l'intérêt accru jusqu'à la date du paiement, et le montant de l'indemnité avec intérêt et la proportion des frais;

ATTENDU qu'il y a lieu de pourvoir par le présent règlement à un emprunt pour le plein montant, mais qui ne sera émis qu'au fur et à mesure qu'il sera nécessaire pour satisfaire aux exigences de la loi et de la sentence arbitrale;

ATTENDU que la Cité, par résolution de son Conseil, sur rapport du Comité exécutif, a décidé d'assumer ladite dette de la Compagnie;

A une assemblée du Comité exécutif de la Cité de Montréal, tenue à l'hôtel de ville, le dix-huitième jour de juin 1928, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée sont présents: MM. les échevins Desroches, président, O'Connell, Jarry, Gendreau et Angignon, membres dudit Comité.

Il est décrété et statué par ledit Comité comme suit:

Article 1. — Il sera fait par la Cité de Montréal un emprunt au montant de \$14,825,235.31, et, à cette fin, il sera émis des obligations ou des rentes inscrites de la valeur de \$100.00 chacune (ou multiples de cette somme), dans la monnaie du pays ou l'emprunt sera payable et ou le remboursement en sera réclamé à l'échéance. Le produit de cet emprunt servira exclusivement à payer l'indemnité d'expropriation fixée par ladite sentence arbitrale et la part des frais d'expropriation à la charge de la Cité.

Article 2. — Cet emprunt pourra être effectué en tout ou en partie, de temps à autre, pour un terme n'excédant pas quarante ans de la date de l'émission, qui sera fixée par une résolution du Conseil lors de ladite émission, et les susdites obligations, débetures ou rentes inscrites porteront intérêt au taux qui sera aussi fixé par résolution du Conseil, mais qui ne doit pas excéder quatre et demi pour cent par an, payable semi-annuellement, aux dates qui seront aussi fixées par résolution.

Le capital de l'emprunt et l'intérêt seront payables à leurs échéances respectives, à Montréal ou à tel autre endroit qui sera désigné dans ladite résolution.

Article 3. — Cette émission d'obligations, de débetures ou de rentes inscrites constituera une dette de la Cité et prendra rang concurrentiellement et par passu avec ses autres émissions d'obligations et, conformément à la loi, grèvera les immeubles situés dans les limites de la Cité, mais ne fera pas partie de la dette fondée ou consolidée de la Cité.

A PARTIR DE LUNDI, NOTRE NUMERO DE TELEPHONE SERA PLATEAU 5151



COMPLETS à 4 pièces POUR GARÇONS 13.95

En tweed ou worsted tout laine, d'un bon choix ainsi qu'en serge irlandaise bleu marine. Modèle veston droit ou croisé, gilet, 1 culotte et 1 pantalon. Ages: 8 à 15 ans. Beaux complets de qualité. Valeur de 18.50. Très spécial vendredi à 13.95

Dupuis Frères — au premier — Rayon de la confection pour garçons

Couvrepieds plissés nouveaux à rayures jacquard

Dimensions: 80 x 100 pouces

Une splendide qualité de couvrepieds plissés à rayures Jacquard de teintes durables; bord festonné tout le tour, et de dimensions assez grandes pour servir de dessus de traversin. Faciles à laver et ne requièrent aucun repassage. En bleu, mauve ou or. Chacun 2.59

Dupuis Frères — au premier

Pâtisserie

FEUILLETES ASSORTIS; la douzaine 39
REIGNES ET BRIO- 2 douzaines 29
CHES
TARTES AU CITRON; chacune 39
COCOANUT MACARON; la douzaine 19
DEMI-LUNES, chacune 19
GATEAUX DE NOCES, ORNEMENTS, DRAGEES à prix modérés.

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

SPECIAL DU MATIN DE 9 A 12 A.M.

400 BLOUSES pour garçons

Offre spéciale de 400 blouses en cordé D.B. ou en fine percale; plusieurs en broadcloth dans le lot, et nous aurons 150 blouses en toile kaki dans le lot, de valeur ordinaire de .85. Confection parfaite, coupe ample, col à même, poche sur le côté. Encolures: 11 à 13 1/2 pour garçons de 6 à 15 ans. Vendredi 45

Pas de commandes postales, téléphoniques ni de C.O.D.
Dupuis Frères — au rez-de-chaussée



Messieurs! N'oubliez pas que nous avons toujours un bon assortiment de CIGARES ET CIGARETTES pour fins de semaine.

Cigares Cigarettes
25 LEADER . . . 1.00 50 BRITISH
25 PEG TOP . . . 1.15 CONSOLS . . . 60
25 BOSTON . . . 2.00 100 GUINEA GOLD 1.20
25 OVIDO . . . 2.25 100 PLAYERS . . 1.70

Nos marchandises sont toujours fraîches et en bon état.
Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Parures de table, de lunch ou de bridge, importées de Belgique

dans les nuances les plus jolies; nappe de 36 x 36 pouces et 4 serviettes pour appareiller. Valeur ordinaire de 1.75 pour 98

Dupuis Frères — au premier

Dupuis Frères

TEL. EST 8000
J.-N. Dupuis, Frères, Albert Dupuis, Vice-Prés., A.-J. Dugal, Dir.-Gérant
rues Saint-Catherine, Saint-André, Dementigny et Saint-Christophe.

50 Poêles électriques



(tels que vignette); très beau fini nickelé, avec jolie base et deux belles poignées en ébène et rond de 660 watts. L'élément est incrusté dans la porcelaine. Au complet avec corde, fiche de contact. Élément garanti pour un an. Valeur de 3.29 3.98. Très spécial

Dupuis Frères — au deuxième

125 Cannes en bambou

Importation de France, pour hommes, dames et fillettes. Cette canne est très forte et légère, pour la marche et l'équitation. Valeur de 1.50 et 2.00 pour 59

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

ARTICLE 4. — La Cité devra inclure chaque année dans les prévisions budgétaires annuelles une somme suffisante:

(a) pour couvrir l'intérêt sur le dit emprunt;

(b) pour l'amortissement dudit emprunt.

Les deniers versés dans le fonds d'amortissement seront capitalisés à un taux d'intérêt n'excédant pas 5% annuellement et devront être suffisants pour payer, à échéance, la valeur nominale des obligations, débetures ou rentes inscrites dont l'émission est autorisée par le présent règlement.

ARTICLE 5. — La Cité pourra disposer de ladite émission d'obligations, de débetures ou de rentes inscrites au meilleur prix qu'il lui sera possible d'obtenir. Si le temps n'est pas jugé par elle favorable pour l'émission immédiate de l'emprunt autorisé par le présent règlement, il sera loisible à la Cité de faire, de temps à autre, pour la totalité ou une partie dudit emprunt, des emprunts temporaires au moyen de bons du trésor ou autres effets négociables, qui pourront être renouvelés.

ARTICLE 6. — Le présent règlement n'aura d'effet qu'après avoir été adopté par le Conseil, conformément à la loi.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Alaunia, Cunard, de Southampton, arrivera à Montréal lundi.

L'Alberic, White-Star, de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche.

L'Athenia, Anchor-Donaldson, de Glasgow, arrivera à Montréal dimanche.

Le Doric, White-Star, de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche.

L'Empress of France, Pacifique Canadien, de Southampton, arrivera à Québec demain après-midi, à 5 heures.

Le Minnedosa, Pacifique Canadien, de Glasgow, arrivera à Montréal samedi soir, à 8 heures.

Le Duchess of Bedford, Pacifique Canadien, de Liverpool, arrivera à Montréal demain soir, à 8 heures.

LETTRES DE FADETTE

Toutes les séries, 3e, 4e, 5e, 55c franco chacune.

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Le secrétaire d'Etat pour les Dominions britanniques vu par un caricaturiste de Londres.

M. Amery caricaturé

Le secrétaire d'Etat pour les Dominions britanniques vu par un caricaturiste de Londres.

Le "Nascopie" est à Montréal

IL PARTIRA LE 12 JUILLET POUR ALLER RAVITAILLER LES POSTES DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON, DANS LES MERS GLACIALES

Le *Nascopie*, de la Cie de la baie d'Hudson, est arrivé à Montréal hier. Il partira de Montréal le 12 juillet pour aller ravitailler les postes de la compagnie dans les mers glaciales.

CROISIÈRE DU NEW NORTHLAND.

Le *New Northland*, de la *Clarke Steamships Lines*, qui arrivera demain matin d'une croisière à Terre-Neuve, partira d'ici demain soir pour une croisière de cinq jours à Québec et aux différentes villes du Saguenay; la Malbaie, Tadoussac, la baie des Ha! Ha!

AUX JEUX OLYMPIQUES

Le groupe de Canadiens qui représenteront notre pays aux Jeux Olympiques à Amsterdam, s'embarquera mercredi prochain sur l'*Alberic*, de la White Star, pour le Havre.

L'*Alberic* transportera aussi plusieurs groupes d'étudiants qui visiteront les principales universités anglaises.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Alaunia, Cunard, de Southampton, arrivera à Montréal lundi.

L'Alberic, White-Star, de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche.

L'Athenia, Anchor-Donaldson, de Glasgow, arrivera à Montréal dimanche.

Le Doric, White-Star, de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche.

L'Empress of France, Pacifique Canadien, de Southampton, arrivera à Québec demain après-midi, à 5 heures.

Le Minnedosa, Pacifique Canadien, de Glasgow, arrivera à Montréal samedi soir, à 8 heures.

Le Duchess of Bedford, Pacifique Canadien, de Liverpool, arrivera à Montréal demain soir, à 8 heures.

DESCENTES EN PARACHUTE

LE LIEUTENANT BOILY FERA DEUX EXPLOITS: SAMEDI SOIR AU PARC LAFONTAINE ET DIMANCHE SOIR AU PARC JEANNE-MANCE

Le lieutenant Louis Boily fera deux descentes en parachute durant l'exposition d'aéroplanes qui se tiendra au manège militaire du 8 au 15 juillet.

Le lieutenant Boily fera sa première descente samedi le 7 juillet, à 7 heures, au-dessus du parc Lafontaine, il sautera d'un avion, à trois mille pieds d'altitude; il répètera son exploit le lendemain soir à 8 heures, au-dessus du parc Jeanne-Mance, et fera d'autres prouesses aériennes.

Le capitaine Jones, de l'*Elliott Air Service*, pilotera l'avion.

Le lieutenant Louis Boily n'en est pas à ses premiers exploits. Au début de la guerre, il s'enrôla comme simple soldat dans le 22ème régiment et il obtint, en Angleterre, son brevet de pilote aviateur. Pendant six mois, il fit de l'observation aérienne dans le saillant d'Ypres. Il fut blessé sept fois et décoré sept fois. A la fin de la guerre, il fut blessé dans une rencontre entre son avion et un *Fokker* allemand. Le pilote ennemi fut tué.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 10889.
Blain et Simard, avocats, des cités et districts de Montréal, demandeurs, vs J. Shamy, écuyer, des cités et districts de Montréal, défendeur.

Le 14ème jour de juillet 1928, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 657, rue Saint-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un grappin, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. SAINT-JEAN, R.C.S.
Montréal, 5 juillet 1928.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 10890.
J.-A. Beauséjour, marchand, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs A.-R. Beauséjour, du même lieu, défendeur.

Le 14ème jour de juillet 1928, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 4229, rue Desjardins, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.
Théo-Guy GROTHE, R.C.S.
cham. 95, Harboure 5917.
Montréal, 5 juillet 1928.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 10891.
Lasker Cohen, marchand, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs Lasker Cohen, du même lieu, défendeur.

Le 14ème jour de juillet 1928, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 649, rue Jeanne-Mance, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.
Théo-Guy GROTHE, R.C.S.
cham. 95, Harboure 5917.
Montréal, 5 juillet 1928.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 10892.
Lasker Cohen, marchand, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs Lasker Cohen, du même lieu, défendeur.

Le 14ème jour de juillet 1928, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 649, rue Jeanne-Mance, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.
Théo-Guy GROTHE, R.C.S.
cham. 95, Harboure 5917.
Montréal, 5 juillet 1928.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 10893.
Blain et Simard, avocats, des cités et districts de Montréal, demandeurs, vs J. Shamy, écuyer, des